



ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE

Samedi 21 novembre 2020
(par visioconférence)

SOMMAIRE

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire	1
Discours du Président	2
Adoption du procès-verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2019	7
Rapport du Comité Directeur.....	8
Rapport de gestion exercice 2019.....	8
Rapport du Commissaire aux Comptes.....	12
Rapport spécial du Commissaire aux Comptes.....	14
Rapport des activités sportives.....	14
Rapport du médecin fédéral national.....	19
Présentation du budget de l'exercice 2021.....	22
Présentation des récompenses fédérales et des reconnaissances Club affilié Or	24
Intervention de Mme MARACINEANU, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports	27
Résultats des votes.....	31

La séance est ouverte à 9 heures 30 par Mme Dominique MERIEUX, Secrétaire Fédérale.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire

Mme MERIEUX.- Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents des comités départementaux et régionaux, Mesdames, Messieurs les membres honoraires de la Fédération Française de Gymnastique, Mesdames, Messieurs, Chers amis, je m'adresse à vous pour ce 197^{ème} congrès dans un contexte très inhabituel.

Je regrette sincèrement que nous ne puissions pas nous rencontrer en personne en raison de cette pandémie qui nous affecte tous. J'espère que vous êtes nombreux à suivre cette Assemblée Générale Ordinaire que je qualifierais d'exceptionnelle.

« Exceptionnelle » est bien le mot car c'est la première fois dans l'histoire de la Fédération Française de Gymnastique que notre Assemblée Générale ne se déroule pas en présentiel. Cependant, dans ce contexte de crise sanitaire, notre priorité est bien sûr de préserver la santé de tous et d'assurer la continuité de nos activités et de nos missions en toute sécurité.

Malgré cette situation inédite, la FFGym reste tournée vers l'avenir même si cet avenir s'annonce assurément complexe. C'est ensemble, avec tous les acteurs de la Fédération et de la communauté gymnique, que nous pourrons poursuivre nos actions et notre développement ; c'est ensemble que nous pourrons faire vivre notre passion, la Gymnastique.

Je vous remercie de votre engagement et de votre confiance. J'ai pris grand plaisir à partager avec vous ces quatre années de mandat.

Je vous souhaite une bonne Assemblée Générale. Tout a été mis en œuvre pour que ce temps fort annuel se déroule dans les meilleures conditions.

Mesdames, Messieurs, chers amis, je déclare ouverte l'Assemblée Générale Ordinaire.

Je voudrais saluer la présence de :

☞ M. Michel LEGLISE, Président de la Confédération Méditerranéenne de Gymnastique

☞ nos partenaires :

- l'assureur Allianz, représenté par Céline GOMIS et Philippe GARRIGUES
- Gymnova, représenté par Patrice FERREINA

☞ Michel VAN COPPENOLLE, Président de l'Amicale des juges nationaux et internationaux.

Je voudrais excuser :

☞ M. Denis MASSEGLIA, Président du Comité National Olympique et Sportif Français

☞ MM. Michel CADOT et Frédéric SANAU, respectivement Président et Directeur de l'Agence nationale du sport

☞ M. Morinari WATANABÉ, Président de la Fédération Internationale de Gymnastique (FIG)

☞ M. Farid GAYIBOV, Président de l'Union Européenne de Gymnastique

☞ Mme Valérie PECRESSE, Présidente du Conseil Régional d'Ile-de France

☞ M. Patrick KARAM, Vice-président du Conseil Régional d'Île-de-France

☞ M. Pierre RABADAN, Adjoint au Maire de la Ville de Paris, chargé des sports

☞ M. Sébastien BOUEILH, Président de l'association « Colosse aux pieds d'argile »

Nombreux sont ceux qui nous ont quittés durant cette année. Ils laissent un grand vide et c'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous leur rendons hommage aujourd'hui. Pour cela, souvenons-nous de leur engagement et de leur passion pour la gymnastique :

- Marie et Maely HARSIGNY
- Adélaïde COURTONNE
- Anne-Françoise PIERRE
- Daniel TRANCHANT
- Jean GUILLOU
- André LAURENT
- François LANDRÉ
- Dimitri VASILENKO
- Mireille CAYRE
- André KERNEUZET
- Valentin DASCALESCU
- Sacha ZAROUBA
- Didier ROY
- Louis JÉRÉMIE
- Julie ALLIOT
- Patrick GUÉRIN
- Gilles LESCAUWIER
- Christian ESTRAN
- Micheline BIRTEGUE
- Michel VERDET
- Jean-Pierre CORDIER
- Albert GOLDSCHMID

La famille fédérale témoigne tout son soutien à leurs proches.

Je vous remercie.

La parole est maintenant au président fédéral James BLATEAU.

Discours du Président

M. le PRÉSIDENT.- Bonjour à tous, bonjour à chacun d'entre vous.

Mesdames et Messieurs les membres d'honneur de la Fédération Française de Gymnastique, Mesdames et Messieurs les représentants des collectivités publiques, Mesdames et Messieurs les représentants des sociétés partenaires de la Fédération Allianz, Gymnova, Errea, Moreau, Crédit Mutuel, Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents départementaux, représentant les clubs affiliés, Mesdames les présidentes et Messieurs les présidents régionaux, Monsieur le DTN Kevinn Rabaud et ses collaborateurs,

Monsieur le Directeur Exécutif David Vallée et ses collaborateurs, Mesdames et Messieurs les élus du Comité Directeur et des commissions fédérales, Mesdames, Messieurs, Chers amis, pour la première fois, nous organisons l'Assemblée générale de la Fédération Française de Gymnastique à distance. Les circonstances nous obligent à faire comme cela. J'espère que notre assemblée restera néanmoins chaleureuse comme elle l'est d'habitude.

Immédiatement, j'aurai l'occasion de revenir sur le bilan du mandat 2017/2020 qui s'achève, et plus particulièrement, sur les deux dernières saisons avant d'exprimer des perspectives d'avenir.

Cette assemblée générale marque la fin du mandat quadriennal 2017/2020.

La Fédération avait souhaité moderniser et démocratiser son organisation et son fonctionnement. Après le choix d'une gouvernance professionnalisée, œuvrant avec une parité exacte dans ses instances principales, et dont le nombre de mandats du président est désormais limité, nous avons choisi le système « Une équipe, un projet ». Le projet SynerGym+, qui suivait le projet Gym+, a été mis en œuvre.

On peut considérer que les engagements ont été tenus tant du point de vue de la méthode que du contenu. Les documents qui vous ont été adressés montrent scrupuleusement et sincèrement l'avancée des travaux.

Mais je me permets de revenir sur la réalisation de ce projet quadriennal touffu et d'en rappeler quelques points particuliers.

Trois axes avaient été affirmés :

- Le premier sur la collaboration des instances au sein de la Fédération.

On avait souhaité une méthode plus participative, une collaboration plus active et une mutualisation plus affirmée.

La conférence des comités régionaux, le colloque des structures déconcentrées, les États Généraux territoriaux ou fédéraux sont des instances d'échange qui ont fonctionné.

En complément, la réalisation des outils informatiques relatifs à la bonne organisation des compétitions ou encore de la vie fédérale, et la rénovation de la démarche qualité et des labels sont des exemples de cette démarche mutuelle.

- Le second axe portait sur l'évolution des pratiques et la promotion

Compléter la gamme Access, élaborer le concept de GymSanté, solliciter la délégation Parkour et participer à l'accueil de cette activité au sein de la Fédération, développer la formation continue et à distance sont des constats majeurs de la bonne réalisation de cet axe. L'organisation du Projet de Performance Fédéral (PPF) et les résultats internationaux obtenus complètent cette évolution.

- Le troisième axe prenait en compte la communication des activités et des valeurs fédérales.

Pour développer cet aspect, on s'est beaucoup appuyé sur l'excellence des Nouveaux Internationaux de France en GAM et GAF, considérés comme un des meilleurs événements du monde. Nous visions aussi l'équilibre financier. C'est désormais chose faite.

Par ailleurs, nos engagements sociétaux pour la protection des enfants gymnastes d'une part et en faveur du développement durable d'autre part, sont des preuves tangibles de réussite. Ces options étaient sans doute un peu visionnaires lorsqu'on s'est engagés.

Aussi, nous pouvons être fiers.

Fiers de ce qu'on a réussi ensemble sur ces thèmes-là.

Pour autant, en complément du projet formalisé, il aura fallu ensemble mettre en œuvre la réforme territoriale imposée par la loi. Elle s'est déroulée avec les efforts de tous et sans gros accros.

Que les dirigeants des structures déconcentrées soient remerciés pour leur engagement et leur adhésion à la méthode partagée.

Au total, je considère que les engagements pris en 2017 ont été presque totalement réalisés. Il y a certainement des points qui pourraient être nuancés ou encore, plus aboutis.

Finalement, nous terminons avec 325 000 licences en 2019 et qualifiés dans trois disciplines sur quatre pour les Jeux Olympiques (JO) de Tokyo.

Toutefois, les deux dernières saisons du mandat ont été très singulières.

En effet, la propagation du virus de la Covid 19 qui a abouti aux confinements dans plusieurs pays, a bousculé la vie internationale et fédérale.

Sur le plan international, les JO de Tokyo ont été repoussés d'un an, bouleversant les calendriers mondiaux, les différentes organisations de compétition ou de loisir et les systèmes de sélection. Pour nos équipes et gymnastes qualifiés, ce premier arrêt a aussi été une source de perturbation.

Sur le plan fédéral, c'est la vie des clubs, des comités départementaux ou régionaux et évidemment de la Fédération qui a été très perturbée. La fermeture des clubs, les différents protocoles en évolution au jour le jour ont fortement impacté la pratique de la gymnastique jusqu'à l'annulation de la saison compétitive 2020.

Par contre, il faut remarquer à la fois la grande capacité d'adaptation des uns et des autres dans cette période (télétravail, réunion à distance, FOAD), ainsi que les multiples initiatives (partage de vidéos, messages d'encouragement...) de notre réseau fédéral pour maintenir le lien entre nous tous et l'activité qui nous rassemble.

De son côté, la FFGym a su proposer par le plan Solidarité Gymnastique des formations gratuites « manager Covid », de l'information mutualisée sur les protocoles et dispositifs de soutien, et enfin, mobiliser 1 M€ à la faveur des clubs affiliés pour passer ensemble ce cap délicat.

A mi-chemin entre la vie fédérale et internationale, la FFGym a renoncé à l'organisation des championnats d'Europe GAF prévus à Paris en mai 2020 et destinés à faire plaisir au public et aux équipes de France, anéantissant les efforts mobilisés de longue date et laissant des investissements sans effet.

Pourtant, en septembre 2020, nous avons démarré une nouvelle saison en pleine confiance. Le nouveau confinement de novembre, guidé seulement par l'évolution sanitaire, nous met à nouveau en difficulté avec actuellement une baisse de 25 % environ du nombre de licences.

Alors, pour la seconde saison, nous devons mobiliser à nouveau nos atouts de combativité, de positivité et d'inventivité pour avancer encore.

A ce stade, je remercie tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, ont soutenu la gymnastique pour qu'elle vive et qu'elle soit partagée par le plus grand nombre en respectant les protocoles sanitaires.

Merci aux dirigeants des clubs en première ligne avec les licenciés évidemment ;

Merci aussi aux dirigeants des structures déconcentrées ;

Merci, enfin, au personnel fédéral et à la Direction technique nationale ainsi qu'au médecin fédéral pour leur engagement à trouver avec les élus les meilleures solutions pour que l'activité perdure dans nos associations.

À ce stade, je souhaite avoir un mot spécifique pour les collectivités publiques.

Par-delà leur soutien général, elles nous ont soutenus pour l'organisation des championnats d'Europe, mais aussi, dans un contexte devenu tendu lors de l'annulation de ces mêmes championnats, qui aurait pu nous laisser en grande difficulté financière, ils étaient là à nouveau pour nous soutenir.

Chacun vous dira que c'est aussi difficile de construire un grand évènement que de l'annuler. En tout cas, que ce soit l'État, le Conseil Régional d'Île-de-France ou encore la Ville de Paris, ils nous ont soutenus, ils ont tenu parole. Je leur en suis infiniment reconnaissant et souhaitais les remercier devant vous.

J'ai une autre pensée pour nos partenaires du secteur privé . Ils souffrent aussi, comme toutes les entreprises françaises. Il faut noter qu'ils sont toujours à nos côtés aujourd'hui. Merci à vous, merci de votre confiance. La fidélité est une valeur que nous partageons.

Et enfin, pour clore ce chapitre sur le mandat écoulé, je veux saluer les membres du Bureau et du Comité Directeur ainsi que tous les membres des différentes commissions fédérales.

Je sais le travail collectif qui a été fourni pour le bien commun.

Merci à chacun d'entre vous, les amis.

Quelques-uns ont décidé d'arrêter leur activité avec la Fédération ou bien agiront ailleurs que dans nos instances nationales : à Annie, Jean-Bernard, Dominique, Éric, Lucien, je dis en votre nom merci les amis, on se croiera forcément très prochainement.

Il faut maintenant regarder vers l'avant pour débiter ce nouveau cycle 2021/2024.

C'est l'exercice de notre mission, d'une part, l'envie de réaliser nos projets communs, d'autre part, et enfin, l'opportunité exceptionnelle que représente l'organisation des JO en France, qui doivent nous guider.

Il est toujours bon de rappeler notre mission fédérale.

Comme Fédération délégataire, la FFGym est la seule Fédération représentant la gymnastique en France. Elle fédère les clubs, organise le développement de la pratique, édicte les règles générales et celles des compétitions. Par ailleurs, elle organise la pratique de haut niveau, propose le PPF, décerne les titres et liste les gymnastes de haut niveau.

Les structures déconcentrées collaborent territorialement à la mise en œuvre de cette mission.

Cette mission n'est aucunement remise en cause aujourd'hui ; pourtant, la crise sanitaire nous oblige à nous adapter et à revoir certains usages bien rodés.

Elle est complétée par la mise en œuvre du projet quadriennal.

Dans la continuité des efforts antérieurs, on a proposé Synergym 2024 (2021/2024) un projet ambitieux en cinq axes qui nécessitera du travail et une part pour chacun.

L'axe 1 est de promouvoir et médiatiser la gymnastique en comptant d'abord sur nous-mêmes, en pleine confiance, pour que la gymnastique ait en France le même rayonnement que dans le monde. Un GymMag numérique et une chaîne Internet (plate-forme) spécifique Gymnastique et des événements de premier niveau doivent nous faire avancer dans ce sens.

L'axe 2 est de développer les activités dans les clubs et les territoires.

En plus des disciplines olympiques, les autres disciplines de compétition ou de loisirs doivent trouver leur place, notamment en intégrant le Parkour dont nous avons obtenu récemment la délégation ministérielle. Le Plan Gym Santé trouvera son plein rayonnement alors que la Baby Gym doit se moderniser pour continuer son développement.

En complément, notre volonté est de participer à la dynamique des territoires, y compris celle des Territoires d'Outre-mer et de la Corse.

Pour la saison 2021, et c'est une parenthèse, nous savons désormais que nous aurons à adapter notre système compétitif. À la Fédération, on s'est fixé jusqu'au 15 décembre pour faire des propositions aux clubs et structures déconcentrées. Je ferme donc la parenthèse sur ce sujet.

L'axe 3 est de préparer les JO de Paris 2024 en organisant en profondeur la détection, la formation des gymnastes vers le haut niveau et la haute performance. Mais l'implication des clubs et des structures déconcentrées est nécessaire pour réussir en donnant leur chance aux enfants des territoires. Nous avons besoin aussi de nous renforcer avec de l'encadrement international et de créer l'environnement favorable à nos entraîneurs pour aller vers les médailles.

L'axe 4 est différent et pousse l'idée de monter en compétence. Nous devons tous monter en compétence pour nous affirmer encore dans le concert des sports français et internationaux. L'idée de création d'une Académie fédérale vient de là. Nous n'avons pas grand-chose à espérer des formations classiques et générales, il nous faut donc nous prendre en charge pour préparer nos candidats aux plus hautes responsabilités techniques, électives, ou monter encore en expertise.

Le premier webinaire thématique (+ de 400 participants, que je remercie) est un vrai succès et pourra nous servir d'expérience pour monter notre propre niveau.

L'axe 5, enfin, confirme notre engagement sociétal. Nos luttes contre les abus et le harcèlement doivent continuer et s'intensifier au sein de la Fédération. Sur ces thèmes, nous avons été pionniers, avons fait avec courage un grand chemin déjà, mais nous n'avons pas encore assaini tout notre environnement. Nos clubs doivent être des lieux de sécurité physique et morale pour les pratiquants et de confiance pour les parents.

Nous continuerons donc à être intransigeants avec les comportements ou les mots inappropriés au sein de nos groupements gymniques. Je sais que je peux compter sur votre engagement et votre soutien.

Par ailleurs, nous souhaitons prolonger notre démarche en faveur du développement durable et ses trois piliers (environnemental, économique et social). Nous avons expérimenté cette approche avec les Nouveaux Internationaux de France et le siège fédéral, mais aujourd'hui, c'est bien avec toutes les structures fédérales qu'il faut affirmer notre volonté.

Ce sujet transversal doit pénétrer toute notre Fédération et tous nos sujets fédéraux.

Ces cinq axes sont ceux du projet fédéral. On attend que les structures déconcentrées s'emparent de ces thèmes pour les faire vivre sur les territoires. D'ailleurs, dès la fin du confinement, je me rendrai dans chaque région.

Il est vrai que la situation actuelle pourrait nous empêcher d'avancer rapidement. On devra donc toujours s'adapter, mais sans jamais baisser les bras. C'est notre rôle de dirigeants associatifs d'accueillir les pratiquants et d'offrir de l'activité organisée.

Pour cela, nous avons une opportunité extraordinaire et unique dans une vie avec l'organisation des JO 2024 sur notre territoire.

Depuis un siècle, nous souhaitons cela : organiser les JO en France. C'est bien 2024 qui a été retenu et qui nous permettra de voir les JO organisés à Paris.

Mais avons-nous conscience de notre chance ? Avons-nous conscience des obligations de résultats que cela nous donne aussi ?

Aujourd'hui, notre pays n'a peut-être pas pris la mesure de l'organisation des JO et de l'importance de cette organisation.

Mais nous, dirigeants de la FFGym, devons, avec le mouvement olympique et Paris 2024, nous inscrire dans cette dynamique des JO.

Il faudra mobiliser nos adhérents sur ce thème, participer aux actions promotionnelles, tant locales que nationales comme la Journée olympique ou la semaine olympique, et avec toutes les disciplines, qu'elles soient olympiques ou non.

Il faudra aussi mettre en action le label « Terre de Jeux » obtenu par la FFGym avec ses structures déconcentrées.

Il faudra mobiliser nos gymnastes et entraîneurs, dont certains pensent que 2024 est bien loin et qu'on verra après ceux de Tokyo.

Il faudra finaliser le PAFENI (Programme d'Accueil en France des Equipes Nationales et Internationales) pour accueillir ces équipes venant de pays lointains.

Mais finalement, pour résumer, je veux vous dire que si l'on veut optimiser le fait d'avoir l'organisation des JO en France, il faut penser les JO pour une période de quatre ans, y penser dès maintenant et non pas attendre le dernier moment pour envisager une organisation sur deux semaines.

Nous avons les JO pour quatre ans devant nous et non pas seulement pour une période réduite. Nous avons à penser la promotion et la visibilité, optimiser cette promotion et cette visibilité que nous apporteront ces JO.

Nous avons pensé les JO comme une dynamique à trouver, penser les JO comme une progression et un héritage qui resteront après 2024.

Il faut donc nous mobiliser dès aujourd'hui, malgré la crise qui nous préoccupe et nous ralentit.

Aussi, pour terminer, je voulais partager avec vous certaines lueurs d'espoir de cette semaine comme :

- L'arrivée imminente d'un vaccin, qui nous a été annoncée ;
- Des soutiens financiers d'État.

Mais peut-être l'élément le plus important pour nous est-il aussi la reprise annoncée, soit au 1^{er} décembre, soit au 18 décembre.

Oui, ces trois éléments, le vaccin, les financements et les dates, nous donnent de l'espoir pour les temps à venir. Sur ce dernier point, je pense que nous aurons un point fort vers 11 heures 30.

En conclusion, les amis, la période n'est pas facile, certes, j'en conviens, mais c'est bien lorsque ce n'est pas facile qu'il faut être plus solidaire.

L'objectif immédiat est de soutenir nos clubs, de maintenir l'activité et d'accueillir le plus tôt possible le maximum de gymnastes.

Dans le même temps, nous devons voir plus loin pour ne pas hypothéquer notre avenir et celui des Jeux Olympiques organisés en France.

Ensemble, restons positifs et gardons confiance :

- Confiance en nous d'abord,
- Confiance dans notre gymnastique,
- Confiance dans notre Fédération.

Chers amis, comme d'habitude, on compte sur vous !

Merci beaucoup et bonne assemblée générale.

Mme MERIEUX.- Merci, Président pour ce bilan et pour la présentation des perspectives qui vont porter nos travaux tout au long du cycle prochain.

Nous poursuivons avec les procès-verbaux du 196^{ème} congrès qui s'est tenu en juin 2019 à Troyes.

Adoption du procès-verbal des assemblées générales ordinaire et extraordinaire du 22 juin 2019

Mme MERIEUX.- Chacun a pu prendre connaissance de ces comptes rendus sur notre site fédéral. À ce jour, je n'ai reçu aucune remarque, aussi, nous pourrions les valider en l'état en même temps que les 10 résolutions.

Avant de poursuivre nos travaux, les procédures de vote étant inhabituelles, je souhaiterais effectuer quelques rappels.

Il y aura cinq sessions de vote : deux concernent le contrôle des mandats, l'une qui s'est déroulée de 9 heures à 9 heures 30 pour les votes de l'Assemblée Générale Ordinaire et l'autre qui se tiendra de 13 heures 30 à 14 heures pour l'Assemblée Générale Extraordinaire et l'Assemblée Générale Élective.

Les trois autres concernent :

- ☞ Le vote des procès-verbaux du 196^{ème} congrès et les résolutions de l'Assemblée générale ordinaire 2020
- ☞ Le vote des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire
- ☞ Le vote de l'Assemblée générale Élective qui clôturera ce congrès.

Chacun a reçu directement par mail les éléments nécessaires au vote. Afin de faciliter ceci, je vous précise que la connexion de ce matin pour le contrôle des mandats a pris fin et que vous devrez vous connecter à nouveau lorsque le vote sera ouvert. J'espère que tout se passera bien, mais de toute façon, en cas de problème, vous aurez toujours la possibilité de contacter la société SECTOR avec les numéros de téléphone qui vous ont été communiqués et que nous rappellerons au moment de passer au vote.

Je vous remercie de votre attention.

Rapport du Comité Directeur

Mme MERIEUX.- Malgré cette année bien tronquée, le rapport d'activité 2019/2020, accompagné du bilan du mandat, a été mis en ligne sur le site fédéral le 28 août et complété le 25 septembre. Il a été adressé notamment aux présidents départementaux et régionaux par voie postale, et j'espère que chacun d'entre vous l'a reçu car, parfois, la Poste est un peu lente.

Ce rapport montre qu'au cours de ces quatre années de mandat, le Comité Directeur, dans le cadre du projet fédéral, n'a cessé de s'ouvrir à de nouvelles perspectives qui ont donné toute son ampleur et sa modernité à la FFGym.

Pour cette dernière saison, en cette période bien singulière, la solidarité, valeur forte de la FFGym, a pris tout son sens.

Élus, professionnels, issus du siège fédéral, des structures déconcentrées, des clubs, Direction Technique Nationale et CTS, chacun a su se mobiliser pour maintenir de l'activité et le lien avec les licenciés.

Soyez toutes et tous remerciés et félicités pour votre mobilisation, vos initiatives et votre implication.

Rapport de gestion exercice 2019

Mme MERIEUX.- Je passe la parole à Pascal JOURDAN, Trésorier.

M. JOURDAN.- Mesdames et Messieurs, bonjour.

Pour rappel, le budget 2019 proposé à l'Assemblée Générale du 22 juin 2018 avait pour objectifs de :

- ☞ Faciliter la collaboration et la coopération au sein de la FFG
- ☞ Faire évoluer les pratiques gymniques
- ☞ Promouvoir la gymnastique et communiquer sur ses activités et ses valeurs

Ce budget de fonctionnement était complété par un budget d'investissement pour conclure la modernisation du siège social d'une part et le plan numérique débuté en 2015 d'autre part.

Il était construit sur le principe de l'équilibre.

Le compte de résultat au 31 décembre 2019 fait apparaître un excédent de 887 458 € contre un excédent de 368 867 € en 2018.

Ce résultat est composé de trois résultats :

- ♦ Le résultat d'exploitation
- ♦ Le résultat financier
- ♦ Le résultat exceptionnel.

Le résultat d'exploitation s'élève à 546 485 € au 31 décembre 2019 contre 331 583 € en 2018.

Par rapport à l'objectif d'équilibre financier décidé pour cet exercice, cet excédent s'explique principalement par :

- Des produits supérieurs aux prévisions concernant les subventions pour un montant de 182 000 € ;
- Des charges de personnel en retrait de 238 000 € par rapport au budget prévu ;
- Un résultat positif de 80 000 € pour la 3^{ème} édition des Nouveaux Internationaux de France.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 14 178 000 € en 2019 contre 13 576 000 € en 2018, soit une augmentation de 4,4 %. Cette augmentation est due principalement pour 45 % à l'augmentation du produit des licences et pour 38 % à l'augmentation des subventions.

Concernant le produit des licences, les objectifs de croissance fixés pour cet exercice ont été atteints.

Les charges d'exploitation sont de 13 631 000 € en 2019 contre 13 245 000 € en 2018 soit une augmentation de 2,9 %.

Les principales variations concernent :

- L'évolution des charges externes de 2 % en raison de la mise en place des Championnats d'Europe 2020 ;
- L'augmentation de la dotation aux amortissements de 20 %.

La comptabilité analytique nous permet de relier les flux financiers aux principaux objectifs de ce budget, en lien bien sûr avec le projet fédéral :

- Faciliter la collaboration et la coopération au sein de la FFG : le budget « Structuration et développement territorial » a permis de financer la réforme de la démarche qualité, la réflexion du « Club de Gym de demain » et les contrats d'objectifs territoriaux pour un montant total de 673 000 €.
- Faire évoluer les pratiques gymniques
 - Pour accéder aux podiums internationaux avec l'objectif de se qualifier aux JO de Tokyo, le budget consacré à la préparation des collectifs France a augmenté de 10 % en 2019 pour un montant de 1 700 000 €.
 - Pour élargir l'offre gymnique et proposer un programme Gym Santé novateur, mais aussi continuer à enrichir les programmes Access, 200 000 € ont été consacrés à leur conception.
- Promouvoir la gymnastique et communiquer sur son activité et ses valeurs en organisant la 3^{ème} édition des Nouveaux Internationaux de France. Le résultat financier de cette 3^{ème} édition,

soit 80 000 €, confirme le résultat déjà positif constaté en 2018, et ainsi, le modèle économique établi. Pour rappel, cet évènement est financé à 14 % par des fonds publics, 28 % par des partenaires commerciaux et à 58 % en autofinancement.

Le résultat financier s'élève à 2 321 € au 31 décembre 2019 contre 7 694 € au 31 décembre 2018. Les intérêts et charges assimilées augmentent de 4 070 € en raison du début de l'amortissement du prêt décidé par l'Assemblée Générale de juin 2018.

Le résultat exceptionnel s'élève à 338 036 € au 31 décembre 2019 contre 50 823 € au 31 décembre 2018. Ce résultat s'explique par le versement de la participation aux bénéfices d'Allianz de 357 000 €.

Je vous propose à présent une analyse du bilan.

Le bilan total s'élève à 12 936 871 € et nos fonds propres, à 7 011 595 €. La hausse est imputable bien sûr au résultat positif de l'exercice.

Les investissements ont été de 897 000 € sur l'exercice 2019 ; ils concernent principalement :

- La modernisation du siège social avec l'aménagement du 1^{er} étage pour un montant de 440 000 €.
- Des acquisitions liées à la mise en place du plan numérique pour un montant de 308 000 €.

Des immobilisations sont en cours, liées au plan numérique et en particulier, la conception et la réalisation de l'application ScoreGym, pour un montant de 1 050 000 €.

Les sorties d'immobilisations représentent un montant de 1 055 000 € sur cet exercice et concernent principalement :

- La mise au rebus de logiciels informatiques et applications,
- Des travaux obsolètes concernant les trois étages des locaux de la Fédération,
- Du matériel sportif obsolète aussi,
- Du matériel de bureau et informatique obsolète également.

Les créances de la Fédération s'élèvent à 2 898 000 € et concernent en majorité les comités régionaux suite aux facturations des licences 2018-2019. Une partie de ces créances est dépréciée pour un montant de 16 000 € en raison des risques liés au recouvrement.

La trésorerie nette à la clôture s'élève à 4 853 000 € au 31 décembre 2019 contre 3 450 000 € au 31 décembre 2018. La trésorerie s'est donc améliorée de 1 402 000 €.

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 453 000 € au 31 décembre 2019 contre 359 000 € au 31 décembre 2018 ; elles correspondent à des charges de fonctionnement de la Fédération à verser en 2019 et à des dépenses engagées pour les Jeux olympiques.

Le passif, à présent.

En 2018, je l'ai rappelé tout à l'heure, la Fédération a souscrit un emprunt d'1 M€ pour financer le plan numérique fédéral. Cet emprunt a été mobilisé en 2019 en fonction de l'avancée des travaux. Le capital restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 814 000 €.

Les autres dettes financières sont de 6 000 € et correspondent à des cautions reçues pour la Maison des sports.

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 2 070 000 € en 2019 contre 676 000 € en 2018.

Cette augmentation s'explique notamment par une facture de 700 000 € en attente de la part d'un partenaire échange.

Ces dettes concernent divers fournisseurs de la Fédération ; les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 812 000 € au 31 décembre contre 710 000 € en 2018. Elles correspondent principalement à la provision pour congés payés et aux dettes auprès des organismes sociaux.

Les autres dettes s'élèvent à 7 000 € au 31 décembre 2019 contre 5 000 € au 31 décembre 2018.

Enfin, pour terminer l'analyse de ce bilan, les produits constatés d'avance s'élèvent à 2 172 000 € et correspondent essentiellement aux produits des licences, d'affiliation et d'assurances concernant la saison 2019-2020 et comptabilisés en 2020.

Les objectifs assignés à ce budget ont été atteints. Plus généralement sur ce cycle qui se termine, le projet fédéral s'est exécuté conformément à nos engagements et en respectant les principes financiers que nous nous étions fixés.

Les projets d'investissement ont été menés à terme :

- 2,8 M€ pour réaliser le plan numérique proposé en 2015 ;
- 1,4 M€ pour moderniser les trois étages du siège social.

Les Nouveaux Internationaux de France ont trouvé un équilibre financier dès la 2^{ème} édition avec un taux de financement hors subventions publiques de 86 %.

Une croissance moyenne de 2 % du nombre de licences, associée à un effort financier demandé à nos licenciés, a permis le financement de ce projet.

Sur le même cycle, l'aide de l'État a stagné ces quatre dernières années.

Alors, au 31 décembre 2019, quelles perspectives pour 2020 ?

En raison de l'épidémie de COVID 19 et des mesures de confinement décidées par le Gouvernement à compter du 17 mars 2020, la Fédération a dû prendre des décisions impactant le budget 2020 :

Sur le plan administratif :

- Mise en place de procédures de télétravail ou d'activité partielle pour les salariés,
- Application des différentes mesures gouvernementales sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre l'activité.

Sur le plan sportif :

- Suspension, puis annulation de toutes les activités gymniques sur tout le territoire national (compétitions et stages).
- Annulation de l'organisation des Championnats d'Europe de Gymnastique Artistique Féminine, prévus en mai 2020.
- À ces décisions fédérales, il faut ajouter les décisions d'annulation des compétitions internationales prises par le C.I.O, la F.I.G et l'E.G.

Enfin, un plan de soutien et de relance des clubs et de la gymnastique, « Solidarité gymnastique », est en place pour un montant d'1 M€.

En direction de nos licenciés, enfin, il a été décidé cette année de ne pas vous soumettre d'augmentation du prix de la licence au 1^{er} septembre 2021.

Ces décisions ont eu et auront des impacts financiers, budgétaires et organisationnels importants pour la Fédération. Toutefois, cette pandémie et ces décisions ne remettent pas en cause la continuité d'exploitation de la Fédération.

Mais les semaines et les mois à venir nous incitent à la prudence. Les objectifs assignés à ce budget ayant été atteints, la trésorerie et la situation bilancielle étant satisfaisantes, le Comité Directeur propose d'affecter le résultat comptable à l'action fédérale plutôt qu'en « report à nouveau ».

La résolution n° 2 vous propose de voter :

- ☞ Une réserve de 450 000 € au profit du projet olympique évoqué par notre Président tout à l'heure ☺
- ☞ Une réserve de 200 000 € au profit des pratiques non compétitives

- ☞ Une réserve de 100 000 € au profit de la formation des cadres sur le haut niveau
- ☞ Une réserve de 130 000 € au profit du projet « Soutien aux structures déconcentrées ».

Et enfin, d'affecter le solde, soit 7 458 € en « report à nouveau ».

En conclusion, notre stratégie économique, énoncée dès le congrès 2013, est en place. Elle repose sur trois éléments qu'il faut rappeler :

La croissance de nos fonds propres, et donc, à ce jour, de nos licenciés. Le revenu des licences a augmenté de 27 % entre 2014 et 2019.

Construire nos budgets sur des bases financières solides et durables.

Appliquer des principes de gestion simples composés de prudence, d'exigence, de contrôle et d'optimisation.

L'application de cette stratégie, associée aux réserves déjà votées en 2017 et 2018, doit nous permettre d'amortir les effets d'une crise sociale et économique qui paraissent inévitables.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme MERIEUX.- Merci, Pascal, pour cette présentation.

Avant de passer la parole au commissaire aux comptes Bruno ROUILLÉ, j'ai quelques informations.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, les conditions sont particulières et les procédures, parfois complexes, mais je vais demander aux représentants des départements que je vais citer de se connecter au contrôle des mandats parce qu'ils se sont connectés à l'Assemblée générale, mais pas au contrôle des mandats et nous avons laissé cette session ouverte afin qu'ils puissent le faire maintenant. Merci de suivre les consignes affichées et de vous connecter dès à présent sinon, vous ne pourrez pas voter.

Ce sont les départements de l'Aude, du Cantal, de la Dordogne, de Drôme-Ardèche, du Finistère, du Morbihan, de la Loire, du Val-de-Marne, de la Martinique, de la Guyane et de la Nouvelle-Calédonie.

Rapport du Commissaire aux Comptes

Mme MERIEUX.- La parole est au Commissaire aux Comptes.

M. ROUILLÉ.- Mesdames, Messieurs, bonjour.

Je vais donc vous donner lecture de mon rapport de Commissaire aux Comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2019 de la Fédération Française de Gymnastique.

En amont, je dois vous rappeler que la mission du Commissaire aux Comptes est de garantir la qualité de l'information financière qui vous est communiquée dans l'objectif de créer de la confiance entre l'ensemble des parties prenantes qui œuvrent au profit de la gymnastique en France.

Ces parties prenantes sont bien évidemment les adhérents de la Fédération, les licenciés, les clubs, les ligues, mais également l'ensemble des partenaires, les fournisseurs, les financeurs, les salariés également de la Fédération.

Pour ce qui concerne le rapport du commissaire aux comptes pour cet exercice, en exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la Fédération française de gymnastique, nous avons effectué nos contrôles pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils sont joints à notre présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par votre Comité Directeur dans des conditions tout à fait particulières, mais parfaitement conformes à la réglementation, et notamment dans l'appréciation du contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid 19.

Notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération française de gymnastique à la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Nous rappelons dans notre rapport le référentiel d'audit applicable en France avec notamment l'ensemble des normes professionnelles que nous appliquons pour émettre notre opinion.

Nous rappelons notre indépendance par rapport à votre Fédération, et notamment le fait que nous n'avons pas effectué pour le compte de votre Fédération d'opérations qui pourraient remettre en cause notre indépendance de manière directe ou indirecte.

En termes de justification de nos appréciations, nous avons regardé un certain nombre de points de manière un peu plus précise et plus détaillée, notamment votre trésorier, Pascal JOURDAN, vous a expliqué qu'il y avait un certain nombre d'investissements importants faits par votre Fédération et nous avons tout particulièrement, au cours de cet exercice, effectué des contrôles sur la bonne prise en compte et la bonne comptabilisation de ces investissements notamment liés à votre logiciel de compétition.

Nous avons également regardé plus particulièrement les opérations liées à l'organisation des internationaux de France en septembre 2019.

Concernant les vérifications spécifiques, nous avons vérifié que les informations qui vous ont été communiquées dans les différents rapports d'activité et rapports financiers étaient en parfaite concordance avec les informations financières qui ont été mises à notre disposition, notamment les comptes annuels, et nous nous sommes assurés que votre Fédération, dans le cadre des événements postérieurs, a bien pris en compte les événements liés à la crise sanitaire du Covid 19.

Nous rappelons ensuite que votre gouvernance a en charge l'établissement des comptes de la Fédération et doit s'assurer qu'ils donnent bien une image fidèle de la situation de votre Fédération, et notamment, qu'elle doit s'assurer de la continuité d'exploitation.

Au cas particulier, vous l'avez vu, compte tenu de la qualité de votre situation financière, il n'y avait aucune inquiétude concernant cette continuité d'exploitation.

Ensuite, nous rappelons le rôle du commissaire aux comptes, et notamment qu'il doit effectuer des travaux de contrôle interne, donc vérifier la bonne organisation de la production de l'information financière pour s'assurer que les comptes annuels traduisent bien la réalité des situations.

Nous nous assurons également du caractère approprié des méthodes comptables retenues ; notamment, dans le cadre de notre mission, nous vérifions que l'ensemble des risques que pourrait voir la Fédération ont bien été pris en compte et ont bien été appréhendés dans la comptabilité.

Nous devons aussi nous assurer de la continuité d'exploitation, mais comme je vous l'ai dit, nous n'avons pas d'inquiétude sur ce sujet.

Voilà pour le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, donc une certification pure et simple des comptes sans la moindre réserve.

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

M. ROUILLÉ.- Nous devons vous faire part d'opérations qui existeraient directement ou indirectement entre la Fédération et un membre de sa gouvernance.

Ce rapport est vierge, il n'y a pas eu d'opérations de ce type.

Voilà pour mes rapports de Commissaire aux Comptes pour cet exercice.

Vous avez parfaitement compris que vous avez une Fédération qui, tant par ses élus que par ses salariés, notamment les équipes administratives avec lesquelles nous travaillons, fait un bon travail et nous permet d'avoir une situation parfaitement saine sur le plan financier.

Votre Président a parlé des enjeux pour la France et pour la Fédération Française de Gymnastique de pouvoirs organiser en France des Jeux olympiques. Il vous a présenté les enjeux pour l'olympiade. Vous avez une situation financière qui vous permet d'entrevoir l'avenir avec confiance et de vous engager pleinement dans les objectifs qui vous ont été fixés.

Voilà pour mes rapports pour cette année.

Mme MERIEUX.- Eh bien merci, Monsieur ROUILLÉ, pour cette présentation.

Après les chiffres, un peu de gymnastique avec le rapport de Kevinn RABAUD, Directeur technique national.

Rapport des activités sportives

M. RABAUD.- Bonjour à toutes et à tous.

Depuis ces dernières années, la gouvernance sportive en France a subi une profonde évolution. Nous avons l'habitude de dire que nous évoluons dans un environnement complexe : baisse des crédits, difficultés à identifier les centres de décision et incertitude sur les ressources humaines.

C'était sans compter sur la crise sanitaire qui, au-delà du désastre économique et humain, a entraîné le report des Jeux olympiques de 2020 et, par conséquent, bouleversé nos calendriers organisés en fonction du cycle quadriennal.

Si nous filons la métaphore sportive, la crise sanitaire a frappé à l'entrée de la dernière ligne droite. Elle a stoppé net l'activité et nous a obligés à rapidement nous réorganiser pour maintenir le lien et informer malgré le caractère éphémère de certaines annonces gouvernementales.

L'annulation des championnats d'Europe GAF à Paris a constitué une déception énorme pour ce qui devait être une occasion exceptionnelle pour nos gymnastes de briller à domicile avant tout. Nous avons parfois piétiné sans jamais céder au découragement, avons pu apprécier, durant le confinement, l'engagement de tous au service des licenciés.

L'activité s'est maintenue, elle s'est diversifiée et nos pratiques ont pu, ont dû, être interrogées. La distanciation nous a donné l'opportunité de faire un pas de côté au moment où l'actualité sportive aurait dû nous submerger jusqu'à la cérémonie de clôture des JO de Tokyo.

Cette première période aura permis de reprendre avec sérénité les fils du dialogue entre les différents secteurs. Tous impactés, nous avons collectivement réagi au service du public, de la gymnastique sur tout le territoire, notamment grâce aux productions vidéo.

Mais la seconde vague apparaît encore plus violente et fragilise encore notre écosystème. En plus de la pandémie, la gymnastique mondiale a connu cette année la médiatisation d'abus inqualifiables bien éloignés de nos valeurs partagées. Ce combat est aussi le nôtre au quotidien et dans tous les secteurs, il est urgent de travailler à l'émergence d'une gymnastique de l'épanouissement.

C'est un bilan bien particulier que je m'apprête à vous livrer cette année.

Dans le secteur des pratiques compétitives, la direction technique nationale a œuvré en concertation avec les élus fédéraux concernés ainsi que les commissions nationales spécialisées. En cette année particulière, le travail s'est axé sur l'élaboration de la réglementation technique et une analyse réactive des décrets gouvernementaux pour examiner la faisabilité de l'organisation des compétitions et les conditions sanitaires de pratique à l'entraînement et en compétition dès lors que l'accès aux gymnases était autorisé.

La volonté reste de préserver au maximum l'activité et d'éviter l'annulation des compétitions au prix d'aménagements de calendriers ou d'évolution des formats de celles-ci.

Malgré la crise sanitaire, les travaux de conception de ScoreGym et du développement d'EngaGym et d'OrdoGym se sont poursuivis en étroite collaboration avec la Direction des systèmes d'information de la FFG.

Les comités départementaux et régionaux ont apporté leur contribution par la réalisation de tests. Les premiers retours en situation de compétition sont positifs.

Les formations se sont poursuivies malgré les interdictions de déplacement et de regroupement. Le *e-learning* et les classes virtuelles se sont substitués au face à face pédagogique. L'utilisation de ces moyens d'enseignement a permis d'en assurer la continuité. Si l'activité a été perturbée, elle n'a jamais été interrompue et les évolutions réglementaires ont autorisé certaines certifications.

La professionnalisation de l'encadrement reste une priorité. Elle se poursuit au bénéfice des techniciens, des structures, et surtout, des gymnastes. La technicité de l'encadrement mobilise toujours notre attention et la préparation de l'ouverture des prochaines sessions de formation avec les équipes de l'Institut National de Formation s'est maintenue.

La crise sanitaire a pénalisé plus particulièrement la formation continue, mais là encore, le lien entre les entraîneurs identifiés dans les différents collèges et les responsables de la formation ou du haut niveau n'a jamais été rompu : accès à des contenus spécifiques, webinaires ou échanges téléphoniques étaient les différents moyens utilisés selon les disciplines.

La familiarisation avec de nouveaux outils permet paradoxalement de gagner en proximité malgré la distance, et conduira sans doute à prolonger en partie cette expérience.

Au sujet du contrat d'objectif territorial (C.O.T.), la réunion de la commission du développement territorial du 16 janvier 2020 constituait la première évaluation du contrat d'objectif territorial version 2018-2020.

Des déplacements en régions et l'utilisation partagée d'un outil méthodologique de suivi et d'évaluation ont facilité l'accompagnement durant l'année 2019 des porteurs de projets ainsi que de leurs pilotes.

Sur les 227 projets validés par la commission du développement territorial, 71 % ont effectivement été initialisés. Pour les 29 % restants, certains projets étaient programmés pour débuter en 2020 tandis que d'autres ont dû être requalifiés ou annulés.

Le défaut de ressources humaines en est la cause la plus courante. Le C.O.T., associé à l'opération Qualiclub et aux campagnes PSF, favorise la structuration grâce à la formalisation des projets. La pandémie aura eu raison de la plupart des actions programmées en 2020.

Le pôle territoires et la direction technique nationale ont organisé des visioconférences pour poursuivre l'accompagnement, débiter un bilan général du C.O.T. 2018-2020 et mesurer par la même occasion les conséquences de la crise sanitaire sur les associations.

Pour le secteur des pratiques non compétitives, cette fin de cycle est l'occasion de mesurer l'avancée importante constatée :

↳ La Gym Santé est, en 2020, déployée sur l'ensemble du territoire. Nous comptons déjà 90 *coachs* et 21 formateurs diplômés. Les outils numériques sont en service, soulignant le caractère innovant de la pratique proposée par la Fédération Française de Gymnastique. Sa qualité est, quant à elle, garantie par notre partenariat avec l'institut de Gasquet.

↳ L'AccessGym n'est pas en reste. Les objectifs assignés sont atteints avec la production des derniers niveaux programmés. Le téléchargement des contenus AccessGym sur le site de la Fédération a considérablement augmenté avec la prédominance des contenus Access général. Le questionnement porte sur l'organisation des rencontres de proximité, qui ne font pas toujours l'objet d'une déclaration, altérant ainsi les statistiques.

↳ Le développement du *Freestyle* fait partie des réussites ; 300 clubs le proposent et 3 500 licenciés *Freestyle* sont identifiés sans compter les pratiquants licenciés sous une autre discipline. Les contenus proposés en formation garantissent une pratique gymnique alternative sécurisée. 119 animateurs ont reçu leur diplôme en 2019.

À l'instar de la FIG, la FFGym a intégré la discipline Parkour, dont elle a obtenu la délégation le 31 janvier 2020. Un groupe de travail composé d'élus et de techniciens examine les modalités d'organisation de la pratique, en convergence avec le *Freestyle*, mais dans le respect de la singularité de cette discipline et de son univers.

Des traceuses et des traceurs français ont représenté la France et la FFG à l'e-Fise, compétition virtuelle de Parkour organisée par la FFG, où la Française Lilou RUEL remporte la médaille d'argent.

↳ Enfin, sur le plan du partenariat FFGym/monde scolaire, la convention a été renouvelée avec l'Éducation nationale le 23 septembre 2020. La Fédération communique et promeut le label « Génération 2024 ». Des outils sont mis à disposition, notamment « la gym, c'est classe » de même que deux guides pour faciliter le rapprochement des clubs et des établissements scolaires.

Les programmes nationaux du programme d'accession sportive s'approprient les nouveaux dispositifs sections sportives scolaires et sections d'excellence sportive pour mieux les partager, notamment avec les clubs formateurs, dans une perspective d'aménagement de la scolarité dès le primaire.

Concernant le projet de performance fédérale, les dispositifs régionaux d'accession (DRA) s'affirment aujourd'hui comme un des fondements de notre filière de performance. Cette étape de l'accession organise l'articulation cohérente entre les différentes structures au service du projet de performance fédéral : les clubs formateurs, les centres d'entraînement du top 12 et les pôles « espoir ».

Le dispositif régional d'accession est d'autant plus efficace qu'il s'inscrit dans un projet de haut niveau pluridisciplinaire du comité régional, formalisé et largement partagé. Chaque structure doit rayonner à son échelle et si le dispositif est aujourd'hui mieux compris, nous commençons à constater de probants résultats : le nombre de clubs formateurs est en augmentation et le nombre de clubs qui s'engagent dans la démarche de qualification « club formateur » s'accroît nettement.

Tous les chiffres démontrent l'intérêt pour le dispositif et les efforts consentis localement pour participer à l'effort de formation des équipes de France de demain. L'accompagnement proposé, le large partage des exigences du haut niveau et la diffusion des connaissances relatives au chemin d'accès à la haute performance sont autant de signes rassurants d'une mobilisation collective pour la réussite et la performance de nos gymnastes.

Cet engagement est reconnu notamment par le fait que la qualification « club formateur » a permis une reprise d'activité accélérée des structures identifiées dans le contexte sanitaire actuel.

97 nouvelles demandes de gymnastes auront été traitées dans le cadre de Gym Eval. La haute performance présente un intérêt croissant chez nos gymnastes.

Cependant, ces chiffres sont à comparer au nombre d'athlètes figurant sur les listes ministérielles et aux médailles internationales obtenues. Ces comparaisons sont utiles pour mesurer l'efficacité de nos filières et la qualité de notre formation.

Je ne vous cache pas qu'il nous reste des marges conséquentes de progrès, ce qui nous est régulièrement rappelé dans les arbitrages de l'Agence nationale du sport. La relance de l'activité de recherche avec un accompagnement opérationnel de la performance servira cet objectif.

Dans le cadre de l'appel à projets « sport de très haute performance », deux projets prioritaires de recherche impliquant la FFG ont été retenus, une reconnaissance de la qualité et de la pertinence des projets portés au service de la formation.

En GAF, la saison 2019-2020 est satisfaisante. Le groupe, dense, continue de progresser. La 5^{ème} place de l'équipe de France lors des championnats du monde de Stuttgart laisse des regrets. Ce qui apparaissait comme un exploit en 2018 nous peine aujourd'hui. C'est le signe d'une nouvelle ambition. De la même

manière, nos deux finalistes au concours général et les deux 5^{èmes} places de Mélanie DE JESUS DOS SANTOS au sol et à la poutre nous laissent un goût d'inachevé.

Toutefois, l'équipe de France est qualifiée pour les JO de Tokyo et d'autres gymnastes pourront compléter notre délégation à la faveur des championnats d'Europe ou des coupes du monde.

Les ambitions sont partagées par tous les acteurs. Les notes de départ progressent et nos gymnastes sont pleinement responsables de leurs projets de performance. L'encadrement, dont font pleinement partie les juges internationaux, accompagne un collectif enthousiaste sur la voie de l'excellence.

Des points d'amélioration sont identifiés pour s'imposer demain sur les podiums mondiaux qui nous échappent encore, notamment la gestion de l'environnement de la performance. Les finales sont aujourd'hui familières, mais c'est la victoire qui doit le devenir. Cette culture de la réussite est un élément de partage entre les collectifs seniors et juniors, c'est pourquoi la multiplication des stages organisés en commun favorise la dynamique olympique de Paris 2024.

Le report des Jeux présente un risque ; nous le transformerons en opportunité. Il s'agit d'une période supplémentaire pour stabiliser la performance à son plus haut niveau et apprendre à concrétiser en médailles les efforts déployés.

La non-participation de la France au championnat d'Europe retarde les confrontations directes avec nos concurrentes potentielles, mais un programme alternatif visera à lancer la préparation des Jeux Olympiques.

Pour la GAM française, cette saison restera paradoxale. Les résultats obtenus sont significatifs de notre incapacité à répondre aux difficultés constatées depuis plusieurs saisons. Je retiendrai par conséquent la non-qualification de l'équipe de France pour les Jeux Olympiques et la médaille de bronze de Samira AIT-SAID aux anneaux lors des championnats du monde de Stuttgart en 2019. La première médaille depuis 2014.

Malgré ce constat doux amer, trois gymnastes de talent défendront nos couleurs à Tokyo : Samira AIT-SAID, Cyril TOMMASONE et Loris FRASCA. Leur potentiel est avéré. Il s'agit de concentrer nos efforts pour les accompagner sur le chemin du podium. D'autres gymnastes pourraient les rejoindre car les championnats d'Europe 2021 délivreront d'autres quotas.

Parallèlement à cette quête, le programme 2024 est d'ores et déjà lancé sous la responsabilité de Laurent BARBIERI, nouveau directeur du haut niveau. Dès sa nomination, il s'est évertué à transcrire les différents éléments de diagnostic en actes sans occulter aucune de nos difficultés systémiques et les évolutions incontournables nécessaires à un retour rapide au rang des meilleures nations.

Il ne s'agit plus de se voiler la face, mais d'affronter avec conviction et sérénité les limites constatées. Les gymnastes talentueux de la nouvelle génération contribueront à la réussite du projet, à la régénération d'un système insuffisamment efficient. Depuis nos clubs jusqu'aux pôles France, les structures doivent se compléter de manière cohérente pour atteindre les podiums internationaux.

Le récent test réalisé à Montceau-les-Mines laisse entrevoir les prémices du changement attendu avec une hausse significative des notes de difficulté et la réalisation d'éléments jamais réalisés auparavant.

Pour la gymnastique rythmique, les résultats ne sont pas à la hauteur des attentes, tant en individuel qu'en Ensemble. Les fragilités identifiées se sont confirmées ; les motifs de satisfaction relevés en 2018 n'auront pas connu de suite heureuse.

Xenia MOUSTAFAEVA, dont la préparation a été perturbée une nouvelle fois par des blessures, a échoué pour sa qualification directe pour les Jeux Olympiques lors du championnat du monde de Bakou en 2019.

L'Ensemble France n'aura pas eu plus de réussite : la vitesse d'exécution et le niveau de difficulté atteints dans les compétitions des nations concurrentes ont disqualifié notre exécution, qui n'était pas parfaite.

Les championnats d'Europe de Kiev en 2020 ne seront pas qualificatifs. Pour l'ensemble France actuel, ils constitueront la fin d'un cycle.

Face à ce constat, la restructuration est déjà engagée afin de répondre au défi de Paris 2024. Nos jeunes gymnastes sont prêtes à s'engager aux côtés des plus expérimentées en début de ce cycle pour constituer la meilleure équipe de France.

Le travail, en lien avec les clubs formateurs, favorisera la formation des gymnastes de demain et la pérennité de notre filière d'excellence.

En trampoline, les championnats du monde de Tokyo en 2019 n'ont pas couronné de Français. Cependant, Léa LABROUSSE et Allan MORANTE sont à nouveau finalistes d'une compétition mondiale. Ils sont désormais installés sur les sommets internationaux et ils offrent à la France les deux quotas olympiques dans une compétition particulièrement relevée.

L'approche de la performance continue de se professionnaliser dans la discipline et ces résultats en sont la résultante. Préparation physique, préparation mentale ou encore diététique sont des paramètres pris en compte désormais et les structures du PPF optimisent l'environnement de la performance.

L'INSEP et Antibes accueillent les préparations olympiques de Tokyo et de Paris 2024 tandis que Rennes prépare aujourd'hui la relève.

Le report des Jeux Olympiques offre la possibilité à nos athlètes de travailler sur la maîtrise de difficultés qui les placeront parmi les leaders mondiaux. L'objectif est de s'imposer face à des pays professionnalisés qui trustent les médailles mondiales et olympiques. Les mois de préparation qu'il nous reste seront essentiels pour stabiliser les programmes olympiques et gommer les scories qui provoquent la faute et éloignent aujourd'hui des podiums.

En tumbling, nous nous réjouissons de la médaille de bronze remportée par l'équipe de France féminine lors des championnats du monde 2019. Et l'avenir s'annonce positif, tant chez les masculins que chez les féminines. Les clubs formateurs constituent les cellules de base de la construction de la haute performance. Malgré les difficultés structurelles des clubs, les volumes consacrés à l'entraînement de haut niveau devront encore augmenter pour rivaliser sur le plan international.

Nos efforts d'accompagnement doivent se poursuivre pour maîtriser la bibliothèque acrobatique avant l'entrée dans la catégorie « seniors », mais aussi pour mieux appréhender la préparation à la compétition.

La GAC connaît un essor sur la scène internationale. La discipline est présente lors d'événements majeurs : Jeux mondiaux, Jeux olympiques de la jeunesse et Jeux européens.

Cependant, l'absence de reconnaissance de sport de haut niveau par le Ministère des sports pénalise la discipline et les gymnastes, qui ne peuvent bénéficier d'aménagements scolaires ou d'autres dispositifs d'accompagnement par l'État, à l'instar des sportifs reconnus de haut niveau.

Malgré ces limites, que la Fédération s'efforce de compenser, la dynamique des équipes de France est positive. Elle repose principalement sur l'engagement permanent et la cohésion des clubs investis dans la filière de performance, et les médailles obtenues en coupe du monde à Maia, au Portugal, cette saison, confortent la démarche engagée.

La dynamique aura cependant été fortement perturbée par la crise sanitaire et l'annulation des championnats du monde aura pour conséquence l'arrêt de carrières de certaines gymnastes.

Cette situation souligne la fragilité particulière du projet de performance dans cette discipline et appelle à notre vigilance.

En gymnastique aérobic, l'annulation des championnats du monde et des compétitions préparatoires aura profondément impacté la saison sportive. Le report de la compétition majeure en 2021 permettra de redéfinir le projet sportif et les objectifs autour d'un pôle France aérobic renforcé par l'augmentation du nombre de ses athlètes et de son encadrement.

Le travail s'accomplit en profondeur pour renouer les liens avec les athlètes et les clubs dans une perspective de haut niveau.

Le haut niveau n'apparaît pas comme l'objectif premier de la majorité des clubs ; il semble important aujourd'hui de rapprocher les intérêts de la filière fédérale et de l'élite.

La formation de l'encadrement constitue une priorité pour l'avenir de la discipline.

Nous sommes parvenus au terme de ce bilan et je suis en mesure de témoigner du formidable esprit de résilience -puisqu'il s'agit du terme à la mode- de tous les acteurs de la Fédération Française de Gymnastique dans tous les secteurs pour poursuivre notre activité compétitive, nos formations, nos actions de développement de la gymnastique vers tous les publics et conduire de front la fin d'un cycle olympique en même temps que le lancement du projet suivant ; en quelques mots, pour faire vivre le projet fédéral dans un contexte dégradé.

Je peux vous dire que le cap est maintenu. Je vous remercie de votre attention.

Mme MERIEUX.- Merci, Kévin, pour cette intervention, qui nous donne envie de faire toujours plus et toujours mieux. Merci à toi.

La parole est maintenant au médecin fédéral, Pierre BILLARD, pour la présentation du rapport médical.

Rapport du médecin fédéral national

Dr BILLARD.- Bonjour à tous.

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport de l'activité de la commission médicale sur l'exercice 2019.

Cette activité suit les priorités déjà définies en 2018 et que je vous ai présentées lors de l'assemblée générale précédente, avec toujours la volonté de maintenir une expertise médicale au service des licenciés.

Vous savez que la démographie médicale en France se réduit comme peau de chagrin donc c'est un vrai challenge pour nous de conserver une équipe médicale complète et compétente, surtout dans le champ de compétence de la médecine du sport, domaine bien plus restreint que celui de la médecine en général.

Pour relever ce challenge, nous avons centré plusieurs de nos actions sur l'attractivité des professionnels de santé en accélérant la construction d'une dynamique de réseau. J'avais déjà évoqué quelques points à ce sujet sur le maintien et la duplication des colloques médicaux internes, les interactions au sein de ces colloques en faisant intervenir les kinés expérimentés de la Fédération auprès des plus jeunes avec également l'utilisation de tous les systèmes d'information qui deviennent l'usage dans le contexte actuel ou qui facilitent la dynamique de réseau.

La revalorisation financière, même si elle ne fait pas tout, est également un élément d'attractivité qu'il faut souligner.

Enfin, l'identification fédérale : il est vrai qu'il semble important d'appartenir à une équipe, en particulier à la Fédération, qui partage des valeurs. Ces valeurs, James les a évoquées en introduction. On les avait également évoquées lors de l'Assemblée générale fédérale avec une importance particulière sur la charte et les liens avec l'association Colosse aux pieds d'argile dans le cadre de la protection de la santé au sens large de nos licenciés.

Le deuxième gros chapitre des actions a concerné la médicalisation des Internationaux de France. C'est un moment fort pour la Fédération en général et pour la commission médicale en particulier, avec une organisation du dispositif médical de la compétition qui nous occupe de manière importante. Vous savez que nous organisons la prise en charge des gymnastes du palais omnisports avec une équipe sur place de médecins et kinés jusqu'à un accompagnement jusqu'au bloc opératoire.

J'avais présenté l'an passé un système dédié avec des chirurgiens d'astreinte spécifiquement pour cet événement et un transport sur place qui permet d'orienter vers les urgences sans délai les blessés et une

filière aussi spécifique pour les petits blessés qui ne nécessitent pas de bloc opératoire, mais qui ne patienteront pas des heures aux urgences, comme c'est le cas pour M. Tout-le-monde actuellement.

Nous profitons finalement de la structuration de cette organisation pour former les stagiaires en médecine du sport et accompagner nos jeunes kinés. Cela participe du premier axe que je vous ai cité. Cette organisation a été remarquée puisque nous avons été invités à en faire la présentation au niveau européen lors du congrès de médecine du sport fin 2019.

Je passe maintenant aux travaux transversaux avec d'autres commissions. Un accompagnement a été mis en place sur la Gym Santé pour la construction des programmes et leur adaptation, en particulier le lien avec les médecins prescripteurs ; sur les formations, une implication un peu plus large qui concerne les *coachs* Gym Santé, mais également les formations DE sur les modules de prévention.

Nous transmettons cette connaissance aux différentes structures fédérales par le biais des colloques médicaux internes, donc fédéraux, mais également, nous faisons connaître ce savoir-faire de la Fédération aux sociétés savantes nationales et européennes.

J'ai cité tout à l'heure le congrès européen de médecine du sport, mais sachez que, tous les ans, nous communiquons une à deux présentations sur les programmes internationaux de médecine du sport pour que, dans le milieu de la médecine du sport, les connaissances et compétences de la Fédération soient connues.

Enfin, les participations aux travaux de recherche fédéraux : je vous l'avais présenté également l'an passé, un gros projet de recherche est en cours et vont venir s'ajouter à ce projet de recherche les deux nouveaux projets dont Kévin vous a parlé juste avant moi.

Ce gros projet de recherche sur la lombalgie a commencé et va durer trois ans pour pouvoir publier et communiquer toute notre expertise qui nous différencie des programmes santé en général.

Enfin, j'en arrive aux missions réglementaires et de représentation.

Sur les missions réglementaires, nous suivons bien entendu et adaptons régulièrement la surveillance médicale réglementaire avec les spécificités propres à la gymnastique pour essayer d'adapter en fonction des retours des éléments de veille sanitaire que nous récoltons pour essayer d'avoir les informations les plus pertinentes et adapter nos programmes de prévention.

Nous maintenons d'une manière similaire la lutte contre le dopage, et là, je remercie le Dr Michel LEGLISE, en charge du suivi et de l'application de cette réglementation, qui est changeante. Tous les ans, il y a une modification du code anti-dopage et également des modifications réglementaires nationales.

Enfin, la commission médicale continue à représenter la Fédération, soit au Comité national olympique, au sein de sa commission médicale, soit au sein des commissions formation sport santé pour défendre les intérêts de notre Fédération, et à l'Union nationale des médecins fédéraux, où nous avons la possibilité d'échanger sur les problématiques transversales à différentes fédérations, que ce soit sur la surveillance médicale réglementaire ou la communication d'informations aux professionnels de santé, ou des problématiques de recueil de blessures.

Quelques mots pour finir sur l'actualité Covid, pour vous rappeler certaines notions fondamentales sanitaires : l'interruption de pratique est un risque certain pour la santé. Il n'y a pas eu besoin d'attendre le Covid pour avoir ces notions-là.

Lorsqu'on interrompt de manière prolongée sa pratique sportive, on court un risque d'incident majoré sur la reprise, donc un risque qui peut être cardio-vasculaire, heureusement rare, mais dramatique, ou un risque plus sur l'appareil locomoteur -blessure. C'est bien connu dans le milieu sportif : après les grandes vacances et les interruptions, il y a une préparation physique pour essayer de limiter la période de blessures.

Cette interruption prolongée pose encore plus de problèmes de santé pour ceux qui vont être marqués d'un arrêt définitif par perte de motivation, une reprise jugée trop difficile, donc les personnes qui

arrêtent toute pratique baissent leur niveau de condition physique. Vous savez bien que le niveau de condition physique est un déterminant fort de la santé.

Enfin, le risque est qu'il y ait moins de clubs, qu'au final, certains clubs ferment à cause d'une mesure de fermeture prolongée. Cela aboutit à une baisse de l'offre de pratique, donc à moins de possibilités de pratiquer l'activité. Cette interdiction prolongée est délétère sur tous les champs de la santé.

À l'inverse, en termes de risque, si l'on maintient la pratique, c'est un risque que la commission médicale évalue comme mesuré puisque je vous rappelle que les protocoles fédéraux sont fondés sur les recommandations du Haut conseil de santé publique et que l'application de ces protocoles semble réellement efficace puisque nous avons eu, comme dans beaucoup de structures, écoles et autres, des cas de Covid au sein de nos structures.

Pour autant, nous n'avons pas eu de multiplication, autrement dit de *clusters*, donc pas de contamination observée dans les clubs dans les pôles avant que les clubs soient fermés par mesure nationale. C'est quand même ce que l'on a pu observer : l'application des protocoles fédéraux semble efficace.

Enfin, cette efficacité vient probablement du fait que la plupart de nos activités sont adaptables pour limiter les contacts. On n'est pas comme au rugby ou au foot où, pour pratiquer, on a un contact prolongé.

Je rappelle également que nos activités concernent un public principalement non à risque, sachant qu'en contexte de Covid, l'activité sportive reste quand même recommandée même pour les personnes fragiles, et ce sont des recommandations qui viennent de la Haute autorité de santé publique dans le contexte du Covid.

Pour finir, s'il y a un message à retenir, c'est que la position fédérale est vraiment de poursuivre la pratique dans le respect des protocoles, bien entendu, et que cette position repose avant tout sur des arguments sanitaires, comme l'a spécifié James dans son introduction.

Je ne peux donc que vous demander de continuer à être de véritables acteurs de santé publique, de maintenir une séance dès que c'est possible et de ne pas prendre d'initiative de fermeture lorsque vous avez la possibilité de maintenir les séances.

Mon petit mot de la fin sera dédié à Jean-Bernard SOLIGNAC, qui termine ses travaux auprès du Comité Directeur. Je le remercie vraiment pour son investissement et son engagement sans faille au sein de la commission médicale.

J'espère réellement pouvoir le retrouver dans certaines commissions pour lesquelles il apporte une véritable plus-value à la Fédération. Merci.

Mme MERIEUX.- Merci, Pierre, pour cette présentation médicale.

Avant de passer au sujet suivant, qui concerne le budget 2021, je vous dois quelques chiffres.

Je vous informe que 82 départements avec 104 représentants se sont enregistrés lors du contrôle des mandats et cela rassemble 297 301 voix donc le quorum est atteint.

Après l'intervention de Pascal JOURDAN pour la présentation du budget 2021, il sera possible de lui poser des questions par le biais du *chat*.

Présentation du budget de l'exercice 2021

M. JOURDAN.- Après avoir fait le bilan de 2019, évoqué 2020, projetons-nous en 2021.

La situation dans laquelle nous nous trouvons est inédite et imprévisible. La crise sanitaire perdure et les incertitudes sont nombreuses sur l'organisation de nos activités en 2021, sur les structures qui composent notre environnement gymnique et en particulier nos clubs.

Nous allons vers une crise économique et sociale dont l'ampleur n'est pas connue à ce jour, mais qui aura un impact sur la situation économique fédérale.

A cette situation, il faut ajouter le renouvellement des organes de direction de la Fédération ainsi que la mise en place d'un nouveau projet 2021-2024.

Dans ce contexte de crise, la construction d'un budget est un exercice difficile qu'il convient d'aborder avec pragmatisme.

En conséquence, la présentation de ce budget se fera en deux parties :

- En première partie, je vous présenterai le budget adopté par le Comité Directeur le 19 septembre 2020.
- En deuxième partie, je vous présenterai les leviers sur lesquels nous agissons pour adapter ce budget face aux incertitudes et aux fluctuations de l'activité auxquelles nous devons faire face.

1^{ère} partie : les objectifs assignés à ce budget sont :

- Terminer et consolider les projets initiés sur le cycle 2017-2020 (Parkour, Club de demain, Gym Santé).
- Initier le projet olympique « Paris 2024 » pour ce qui concerne la haute-performance, et en particulier, l'encadrement des équipes de France pour un montant total de 360 000€.

Comme chaque année, je vous propose trois chiffres-clés :

- Le budget proposé est à l'équilibre pour un montant de 13 917 200 €. L'équilibre est assuré par une reprise des réserves constituées pour un montant de 472 000 €.
- Le taux de subvention publique représente 15,2 % des produits.
- La masse salariale est budgétée à 3 600 000 €. L'augmentation profite essentiellement à l'encadrement technique de nos structures d'entraînement.

Examinons à présent plus en détail les charges :

Le chapitre « Administration » est prévu à 1 490 000 €, soit 10,7 % du budget. Ce budget prévoit un fonctionnement basique sans évolution ou évènement particulier. Il est en baisse par rapport aux budgets 2019 et 2020.

Le budget des activités gymniques est arrêté à 5 600 000 € et représente 40 % du budget, hors charges de structures et charges de personnel.

- Le budget du sous-chapitre « Développement des activités gymniques olympiques et de haut-niveau » prévoit une activité identique à celle de 2019 à l'exception du sous-chapitre « Projet de performance fédéral (ex PES) ». Mais celui-ci avait été majoré en 2019 pour l'achat de matériel en perspective des JO de Tokyo.
- Le budget consacré au développement des pratiques pour le plus grand nombre doit permettre l'intégration d'une nouvelle discipline, le Parkour, et la poursuite du développement de la GYM SANTE.
- Pour le sous-chapitre « Formation de l'encadrement », ce budget prévoit la formation des juges internationaux. Pour le reste, les budgets restent identiques à 2019.
- Le budget « recherche » rattaché au sous-chapitre « Médical et prévention » augmente significativement pour un montant de 60 000 €. Pierre BILLARD l'a évoqué tout à l'heure : c'est le coût du programme de recherche mené sur le programme GYM SANTE, en particulier sur les lombalgies.

Il fait l'objet d'un soutien financier de l'Agence Nationale de la Recherche et de la Technologie, ainsi qu'un soutien de l'INSEP.

- Pour terminer ce chapitre « Activités gymniques », le budget « Structuration et développement territorial » prévoit un renouvellement des C.O.T. Pour rappel, les C.O.T signés en 2018 prendront fin au 31/12/2020.

Passons à présent au chapitre « Charges financières et dotations comptables ». C'est le chapitre qui subit l'augmentation la plus forte en pourcentage, soit 11 % par rapport à 2019. C'est l'impact du plan numérique, et en particulier, la mise en exploitation de ScoreGym le 1^{er} septembre 2020.

Enfin, concernant les ressources humaines, l'effort est porté sur le renforcement de l'encadrement des équipes de France, soit trois postes nouveaux. Pour information, le budget consacré à l'encadrement technique représente à présent 25 % des charges de personnel. Ce pourcentage est appelé à augmenter dans les années à venir.

Pour équilibrer ces charges, les produits sont prévus en stabilité par rapport aux produits constatés en 2020 :

- Une croissance nulle du nombre de licenciés. Cette hypothèse devra inévitablement être revue ;
- Une stabilité des subventions publiques ;
- Une stabilité des partenariats ;
- Et comme déjà dit une reprise des réserves à hauteur de 472 000 €.

Enfin, ce budget ne prévoit pas l'organisation de grands évènements internationaux.

Bien entendu, depuis le 19 septembre, date du vote de ce budget, l'évolution de la situation sanitaire de notre pays est venue perturber la rentrée gymnique jusqu'à provoquer l'arrêt de l'activité des clubs à ce jour.

Nous avons peu de visibilité sur la poursuite de nos activités.

Il y aura un impact sur le nombre de nos licenciés, et par conséquent, sur les ressources financières des clubs, de la FFG et de ses structures déconcentrées.

L'évolution de ce budget est donc inéluctable.

Pour limiter les effets de la réduction budgétaire sur les performances et le développement de la FFG, nous agissons sur trois leviers :

- ☞ La réduction des charges
- ☞ Une reprise des réserves plus importante que prévu
- ☞ Un déficit budgétaire maîtrisé

Les efforts budgétaires consentis par la Fédération seront complétés par une démarche auprès de l'État afin que nous soyons soutenus financièrement, comme le sont les autres secteurs d'activité.

En situation de crise, la réactivité et la capacité d'adaptation sont importantes. Nous avons à ce jour les outils et les procédures pour nous adapter et prendre les bonnes décisions en temps voulu, ceci pour garantir la continuité de nos activités *a minima*.

Le colloque des structures déconcentrées, prévu traditionnellement en février, sera l'occasion de vous informer de la situation économique de la Fédération.

Pour conclure, l'exécution de ce budget sera difficile parce qu'il n'est pas aisé d'avoir à gérer une réduction budgétaire. J'en appelle à la responsabilité de chacun pour gérer nos ressources financières avec efficacité et au profit des objectifs majeurs de la Fédération.

Merci encore pour votre confiance et votre écoute.

Mme MERIEUX.- Merci, Pascal, pour cette présentation éclairée.

Nous n'avons pas eu de questions particulières sur le *chat* donc nous allons pouvoir enchaîner.

Cette année, nous n'avons reçu aucune question diverse.

Présentation des récompenses fédérales et des reconnaissances Club affilié Or

Mme MERIEUX.- Les récipiendaires de la plaquette fédérale sont au nombre de quatre. Chantal LANGUET, Présidente de la Commission nationale juridique et d'éthique, a préparé une présentation pour chacun d'entre eux que nous allons maintenant découvrir.

Nous partons vers les Hauts-de-France avec Daniel GADEYNE. C'est en 1958, alors qu'il n'a que 9 ans, que les parents de notre ami Daniel l'inscrivent à l'Union halluinoise gym, un club qu'il n'a jamais quitté depuis, qui l'a vu grandir et auquel il donne sans compter. Gymnaste, puis entraîneur, il est Président de l'Halluinoise depuis 1995 et sans cesse, il sera toujours en recherche d'innovation afin de répondre aux attentes de ses adhérents et maintenir le dynamisme et le rayonnement de son club.

Il s'investit au sein du Comité régional des Hauts-de-France et est Président du Comité départemental du Nord depuis 2016. Un fidèle parmi les fidèles. Félicitations.

Nous restons dans les Hauts-de-France avec Michel LONGUEPÉE.

Michel découvre la gymnastique à 7 ans au club de Cysoing, près de Lille, dans le Nord. En 1960, il est appelé sous les drapeaux en Algérie, mais reprend les entraînements dès son retour, en 1962.

En 1966, il est élu vice-président du club de Cysoing, poste qu'il occupera jusqu'en 1973 tout en restant entraîneur.

Puis viennent, à partir de 1976, les années au Club de la Madeleine ; membre, puis vice-président ainsi que juge national masculin.

Le Comité départemental du Nord l'accueille en 1984 comme vice-président et Président jusqu'en 1996. Aujourd'hui, il en est toujours l'un des membres dévoués. Bravo à vous.

Nous poursuivons avec Yves GIGOUX et Anne-Lise MONTEIL-GIGOUX. Issus de la région Auvergne-Rhône-Alpes, ils étaient faits pour se rencontrer. Anne-Lise et Yves, tous deux du Puy-de-Dôme, tous deux professeurs de sport et tous deux amoureux de la gymnastique.

Gymnastes l'un et l'autre, il fut membre de l'équipe de France. Ils transmettront sans interruption leur passion en devenant entraîneurs aujourd'hui à l'US Chamalières. Anne-Lise donnera un grand coup d'accélérateur à l'aérobic alors qu'Yves, qui l'a rejointe à Chamalières, en est le Président.

Juge national GAF pour Anne-Lise, Yves fut également délégué technique et membre du comité régional d'Auvergne, et à présent vice-président du Comité départemental du Puy-de-Dôme. Un tandem dans la vie et pour la gym.

Félicitations à tous pour votre engagement et votre implication au sein du mouvement associatif gymnique local et de la FFGym durant toutes ces années.

Malheureusement, il n'est pas possible de vous remettre votre plaquette comme nous aurions souhaité le faire, mais dès que la situation sanitaire le permettra, vous serez honorés au sein de vos régions respectives. Poursuivez votre action, on compte sur vous.

Je remercie Chantal LANGUET qui, malgré la situation, a su mettre en valeur l'action de ces artisans de la gymnastique.

Nous poursuivons avec Malika MESRAR, vice-présidente en charge de l'évolution du Club FFGym, pour la présentation des cinq clubs qui ont obtenu la reconnaissance Or Qualiclub, nouveau dispositif mis en œuvre depuis mars 2020.

Mme MESRAR.- Merci, Dominique. Bonjour à tous.

En effet, le lancement de l'opération Qualiclub a eu lieu en mars dernier, au début du premier confinement. Je ne vais pas de nouveau vous présenter Qualiclub, vous avez tous, comités départementaux, comités régionaux, été rapidement engagés et investis dans ce nouveau dispositif.

J'en rappelle cependant les principaux objectifs :

- ↳ Accompagner les clubs dans leur structuration
- ↳ Afficher l'appartenance fédérale et la qualité

Cela permet également de se démarquer d'une concurrence toujours plus incisive.

Comme vous le savez, trois reconnaissances peuvent être attribuées : le club affilié bronze, le club affilié argent et le club affilié or.

À ces reconnaissances s'ajoutent deux labels :

- Notre fameux label Baby Gym, qui n'est plus à présenter
- Un nouveau label depuis quelques semaines : celui de la Gym Santé.

Aujourd'hui, 25 clubs ont été validés « club affilié » :

- ⇒ 16 clubs affiliés bronze
- ⇒ 4 affiliés argent
- ⇒ 5 affiliés or.

Au total, 25 clubs reconnus depuis le lancement.

Pour autant, plus de 300 clubs représentant 17 régions ont engagé la démarche sur notre outil Qualiclub. Ils sont soutenus au quotidien par les accompagnateurs des structures déconcentrées et je ne doute pas de nombreuses prochaines validations.

Je vais à présent vous présenter les pionniers de cette reconnaissance fédérale en or. Cette première édition qui met à l'honneur 5 clubs de 4 régions. Dans l'ordre alphabétique :

- ♦ La Bretagne
- ♦ La Bourgogne Franche-Comté
- ♦ Le Centre-Val-de-Loire
- ♦ L'Île-de-France.

Plus en détail :

Le club sportif de Betton avec sa présidente Émilie Guinard, un club de 459 licenciés.

Bravo à vous, Émilie, et à toute l'équipe qui vous entoure.

Le club Monceau Gym, de 465 licenciés, représenté par son Président Damien Ayuso. Bravo également à toi, Damien.

L'étoile Saint-Amandoise et son Président Julien Delfolie, un club de 361 licenciés. Julien a su rapidement distinguer son club et mettre en valeur cette reconnaissance « or » grâce à un article de presse locale que j'ai vu passer récemment. Félicitations à vous.

Club sportif municipal Le Pecq, avec son Président Philippe Labeau. Bravo à toi, Philippe, et à ton équipe.

Club Courbevoie Gym'rythmique, Anne-Marie Lemètre, avec ses 945 licenciés.

Bravo à toi, Anne-Marie, et toute ton équipe.

Vous recevrez prochainement une oriflamme au nom de votre club, qui affichera votre appartenance fédérale et également votre reconnaissance « or ».

J'ai été très honorée de vous remettre, même virtuellement, cette nouvelle reconnaissance club affilié « or » de la Fédération Française de Gymnastique.

Mes remerciements vont aussi à tous les référents régionaux et accompagnateurs des structures déconcentrées pour leur engagement au service du club, à l'équipe du pôle territoire pour tout le travail accompli et son investissement et également aux équipes des pôles informatique, communication et formation pour leur soutien.

Enfin, je profite de cet événement pour remercier bien sincèrement la Commission nationale de labellisation qui a œuvré avec passion pendant trois ans sur ce projet, a effectué un travail acharné pour aboutir enfin à un produit. Il nous reste maintenant à le faire vivre. On compte sur vous, bien sûr.

Merci à tous de votre écoute et à très bientôt j'espère.

Mme MERIEUX.- Merci, Malika, pour cette présentation et pour ce nouveau projet que tu as su mettre en œuvre.

Nous arrivons bientôt au terme de nos travaux. Il reste cependant une partie essentielle : les votes. Vingt minutes vont être consacrées aux différents votes. Comme indiqué précédemment, il faudra voter chaque procès-verbal du 196^{ème} congrès, qui sont au nombre de deux, puis les 10 résolutions de ce 197^{ème} congrès, que vous devrez voter une par une.

Avant de lancer le vote, je vous précise que vous devez utiliser l'identifiant et le mot de passe que vous avez reçus par mail le 18 novembre entre 17 heures et 20 heures. C'est très important. Il faut vraiment que vous utilisiez ces éléments pour pouvoir accéder aux votes.

Je vous rappelle néanmoins qu'en cas de difficulté, vous pouvez, si vous avez des problèmes, contacter un technicien au 01 48 01 24 44 ou 01 48 01 24 62. Ces numéros sont affichés à l'écran ; n'hésitez pas en cas de problème à les appeler pour être aidé.

Ces éléments étant précisés, je déclare le vote ouvert. Il sera clos à 11 heures 40. Pendant ce temps, celles et ceux qui ne votent pas pourront apprécier de belles images de gymnastique consacrées à la finale du top 12 GAF et GAM qui s'est déroulée à Rouen en mars 2019.

Place à de belles images de gymnastique !

(Projection vidéo)

Mme MERIEUX.- Les votes sont clos.

Avant d'annoncer les résultats, comme le Président l'avait évoqué dans son discours ce matin, un moment fort devait ponctuer les travaux de cette matinée. Eh bien nous accueillons Mme Roxana Maracineanu, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports chargée des sports.

Intervention de Mme MARACINEANU, Ministre déléguée auprès du Ministre de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports

Mme MARACINEANU.- Bonjour, Madame MERIEUX, bonjour, Monsieur BLATEAU, Cher Président, Mesdames et Messieurs qui êtes en ligne réunis aujourd'hui pour cette Assemblée Générale Ordinaire. Je suis ravie d'être parmi vous pour partager quelques éléments qui, je le sais, à votre niveau, sont essentiels.

Je voudrais vous parler tout d'abord de la situation que le sport vit aujourd'hui comme tous les autres secteurs de la société, une situation difficile pour le sport, en cette période de crise sanitaire étant donné que nos associations sur les territoires, notre discipline sportive même à haut niveau, au niveau professionnel, ont dû être à l'arrêt pendant de nombreux mois. Après une reprise pleine d'espérance, en septembre, nous nous retrouvons aujourd'hui, en octobre/novembre, avec à nouveau des difficultés.

La première des mesures que nous poussons dans ce cadre aujourd'hui de reprise dès que la situation sera meilleure, c'est la possibilité, pour les enfants de moins de 18 ans, de reprendre le chemin des associations et des clubs sportifs comme c'était le cas il y a encore trois semaines, avant les dernières mesures de restrictions annoncées.

Par ailleurs, et je sais que c'est très important pour vous, surtout les athlètes que vous encadrez à la Fédération Française de Gymnastique, nous avons fait en sorte, contrairement au premier confinement du mois de mars, que les athlètes de haut niveau, sportives et sportifs qui s'entraînent énormément, qui passent tellement d'heures dans les salles d'agrès et de gymnastique puissent continuer à s'entraîner et à avoir accès aux équipements.

Nous sommes tout à fait conscients qu'il y a une inégalité dans l'application de ces préconisations faites au niveau national parce que l'ouverture des équipements est à la main des collectivités. Ce sont les maires qui décident au final d'autoriser les publics à entrer dans ces équipements qui sont officiellement fermés, c'est pourquoi je me permets de vous rappeler les publics autorisés aujourd'hui à avoir une pratique encadrée au sein des salles de gymnastique, des salles d'agrès.

Il s'agit des sportifs de haut niveau, de tous ceux qui sont sur la liste haut niveau « espoir » et ceux qui sont dans le PPF de votre Fédération.

Il s'agit également des publics scolaires et périscolaires. Si la municipalité est d'accord pour rouvrir ces équipements, c'est elle qui, de toute façon, organise, en lien avec les écoles, l'accès pour ces publics.

Il s'agit aussi des publics qui viennent avec une ordonnance établie par leur médecin car ils ont besoin de faire du sport pour se remettre d'une maladie ou parce qu'ils sont en rééducation permanente grâce au sport.

Le public porteur de handicap est également aujourd'hui autorisé à entrer dans ces équipements et à poursuivre son activité comme à l'accoutumée.

Pour ce qui est des décisions annoncées par le Président de la République en début de semaine, lorsqu'il a réuni autour de lui à l'Élysée les acteurs du monde sportif, tous secteurs confondus, que ce soit le secteur économique amateur ou le secteur professionnel, il a été question de reprendre dès que possible l'activité des mineurs. Sa priorité est que les associations et les collectivités puissent accueillir les enfants sur le temps des vacances scolaires.

Je sais bien que nombreuses sont les associations qui restent en activité pendant les vacances de Noël/Nouvel an, mais nous espérons que cette volonté et ce service que les collectivités proposent parfois, et aussi certaines associations -cela dépend des sports-, nous permettront d'avoir cette mesure qui est très importante pour beaucoup de clubs parce que cela leur assure un minimum d'activité et leur permet de garder le lien avec les familles afin de conserver les adhésions du mois de septembre.

Sachez qu'au Ministère des sports, nous travaillons du matin au soir, tous les jours, pour que l'adaptation de notre secteur puisse aller en ce sens et dès que ce sera possible -on l'espère dès le mois de janvier ou février- autoriser aussi la reprise pour les adultes parce que je sais combien, dans votre Fédération, ces activités parents/enfants comptent, ces activités de Baby Gym.

Vous êtes à la pointe de ces cours qui sont proposés en famille et je voulais particulièrement vous en féliciter parce que c'est une de nos priorités ministérielles d'engager les fédérations à proposer l'offre la plus large possible à tous les publics de notre société, qu'ils soient enfants, familles, adultes ou personnes plus âgées du troisième âge.

Vous savez également que nous avons eu la joie de pouvoir annoncer enfin des décisions prises sur des mesures d'accompagnement économiques spécifiques au sport. Je tenais à vous les rappeler rapidement.

Il s'agit déjà, d'une part, de mesures de continuité économique proposées à tous les secteurs. Vous savez que tous les secteurs impactés par une fermeture totale ou partielle, ce qui est le cas pour le sport, bénéficient des aides de l'État de manière générale, c'est-à-dire du chômage partiel pris en charge intégralement par l'État avec 0 reste à charge pour le secteur du sport.

Il y a également un fonds de solidarité dont je vous invite à faire la publicité autour de vous et à faire redescendre cette information dans les clubs sportifs parce que je sais que le monde de la gymnastique associatif est souvent bien structuré. Il y a souvent des salariés à temps partiel ou à plein temps dans les associations des territoires et à partir de ce moment-là, lorsqu'on a un salarié minimum dans son association, ce fonds de solidarité peut être déclenché.

Ce sont des sommes très importantes qui peuvent venir en soutien de la trésorerie des associations puisque cela va de 1 500 € à 10 000 € par mois. Je sais que ce sera d'une grande aide pour certains clubs qui ont d'emblée perdu des licenciés en septembre et d'autres qui sont amenés à rembourser aujourd'hui des adhésions.

N'hésitez pas à revenir vers nous, à aller sur le site du Ministère des sports, mais surtout sur le site du Ministère des économies et des finances, où il est bien spécifié que les associations sportives peuvent bénéficier de ce fonds de solidarité.

Pour les autres associations qui n'ont pas d'employés et qui fonctionnent principalement sur le bénévolat, sachez qu'à l'Agence nationale du sport, il y a un fonds spécifique pour ces petites associations dont vous pouvez retrouver le cahier des charges sur le site. Un montant de 15 M€ a déjà été distribué cette année et les annonces que nous avons faites il y a quelques jours contenaient la reconduction de ce fonds à hauteur de 15 M€ pour l'année 2021.

Ce sont des fonds qui pourront être attribués aux associations qui proposent des projets ayant vocation à regagner les licenciés éventuellement perdus à la rentrée de septembre 2020. Ce peut être des actions qui touchent à l'événementiel, des actions qui vont chercher les adhérents ailleurs que dans l'écosystème sportif, par exemple dans les écoles, dans le périscolaire, pour pouvoir aller proposer des actions pour faire la publicité de votre association de manière à capter de nouveaux enfants, de nouvelles familles.

Nous ouvrons trois champs en interministériel pour le monde du sport.

D'abord, vous l'avez vu avec le rapprochement du Ministère des sports et celui de la jeunesse et de l'Éducation nationale en juillet. Nous promovons un accès plus simple, plus facile aujourd'hui des associations sportives dans le cadre scolaire, notamment dans le primaire et dès l'école maternelle. Nous avons fait passer ce message à deux voix avec Jean-Michel Blanquer dès le mois de juillet auprès des recteurs, qui ont reçu comme commande de faciliter tous les liens qui pourraient exister aujourd'hui entre les écoles primaires et l'écosystème associatif local.

Bien entendu, je sais que la Fédération de Gymnastique est intéressée par cela à plusieurs titres, notamment par le côté aménagement scolaire des études, aménagement scolaire du temps de l'enfant lorsqu'il est déjà en école primaire, puisque vous faites un sport qui s'adresse avec un nombre d'heures important d'entraînement à de jeunes enfants, de jeunes filles et de jeunes garçons dès l'école primaire.

Notre volonté est vraiment d'aménager le temps scolaire le plus possible avec le temps sportif en travaillant sur différentes orientations, que ce soit l'école primaire, le collège ou le lycée.

C'est un aspect qui compte pour vous donc n'hésitez pas à me faire remonter au Ministère directement des cas qui poseraient problème dans vos départements ou vos associations, et plutôt que de traiter cela au cas par cas, ce que l'on fera s'il faut débloquent des situations, nous travaillons sur différentes orientations pour faciliter la création de sections sportives, de sections d'excellence, de classes à horaires aménagés et d'aménagement des études pour les sportifs plus âgés lorsqu'il s'agit de faire des études à distance, par exemple, pour les lycéens et les collégiens.

L'autre aspect est l'intervention des associations pour proposer de la pratique sportive à l'école primaire, à l'école maternelle. Nous sommes très preneurs du plan d'action de la Fédération si vous l'avez déjà ou si, dans la prochaine mandature des quatre ans qui s'annonce, vous allez le travailler plus avant.

Si la Fédération peut avoir une visibilité sur les actions de ses associations en lien avec les écoles, nous sommes très preneurs parce que nous voulons donner un cadre à tout cela et trouver une cohérence entre les interventions de toutes les fédérations dans les écoles pour pouvoir valoriser les actions que vous faites déjà, donner la possibilité de les amplifier à l'avenir et également d'orienter les fonds du

Ministère des sports thématiquement et de manière prioritaire vers l'intervention de vos éducateurs dans le cadre scolaire.

Nous savons que c'est comme cela que vous allez pouvoir repérer, détecter, ramener des enfants vers vos clubs.

Enfin, un dernier point qui me tient à cœur et qui fait partie de nos priorités ministérielles que nous menons également de concert avec l'Éducation nationale, la jeunesse et le ministère de la protection de l'enfance, celui d'Adrien Taquet, c'est la protection des publics, des jeunes enfants qui intègrent nos associations sportives.

Vous avez entendu comme nous tous des cas qui remontent dans les médias, de la parole qui se libère autour de violences faites aux enfants, de violences sexuelles, et je sais que beaucoup de sports, notamment des sports où les enfants intègrent des associations dès leur jeune âge, ont besoin plus que jamais aujourd'hui de montrer aux familles qu'ils s'engagent activement aux côtés du ministère des sports, suivent la stratégie de prévention et d'information autour de ces violences que mettent les fédérations en place.

Je sais que la Fédération Française de Gymnastique a engagé un bon travail sur ce sujet. Il s'agit de rassurer les familles et surtout, de veiller activement au quotidien et de manière pérenne sur les enfants que nous accueillons dans les associations sportives, et surtout faire de ces associations un lieu pour libérer la parole sur les violences que ces enfants connaîtraient en dehors du cadre sportif, dans le cadre familial scolaire ou social par ailleurs.

Je voudrais également saluer la tenue de votre Assemblée Générale électorale aujourd'hui. Je suis au courant que, dans votre Fédération, il y a eu une modernisation de la vie démocratique et je voulais en cela saluer M. James BLATEAU qui, avant même que nous puissions le passer dans la loi faute de trouver un créneau législatif, s'est engagé à ce que la Fédération Française de Gymnastique limite à trois le nombre de mandats pour un Président. C'est ce que nous comptons inscrire dans la loi. Vous êtes une fédération en avance.

Vous avez également voté par les statuts un statut différent du poste de Président et c'est dans ce sens aussi que nous voudrions aller : faire de cette mission un véritable métier à plein temps pour que les instances nationales puissent s'engager véritablement dans une amélioration constante de la politique d'une fédération, en lien avec les territoires.

Aujourd'hui, par la tenue démocratique de votre Assemblée Générale, nous tenons aussi à illustrer par ma présence ici le fait que nous sommes très attachés aux modalités de vote qui existent dans les fédérations, qui ne sont pas toutes les mêmes. L'accès auprès des adhérents et des clubs du programme de chacun des candidats nous paraît essentiel ainsi que la tenue de débats lorsque plusieurs candidats se présentent à la présidence.

Voilà ce que j'avais à vous dire. Je ne sais pas si un temps d'échange est prévu après ma prise de parole. Si ce n'est pas le cas, j'échangerai avec plaisir avec vous sur des thématiques qui pourraient concerner la problématique d'accès aux équipements, la tenue de l'intégralité de vos adhérents dans vos clubs.

Si vous avez envie que l'on aille plus avant, que ce soit avec moi directement ou avec des membres de mon cabinet, n'hésitez pas à revenir vers nous, nous sommes vraiment à vos côtés pour vous accompagner dans cette période difficile et vous invitons à préserver ce lien que vous savez construire depuis des années avec la population en proximité avec des familles, des adultes et des enfants.

Nous vous incitons, pendant cette période compliquée, où l'on ne peut pas se voir physiquement, à entretenir, même si c'est par du digital, le lien avec ces familles parce qu'il est essentiel qu'au sortir de la crise, nous retrouvions tous -et là, je me mets en dehors de ma position de ministre, mais plutôt de maman de quatre enfants- le chemin vers les associations sportives, vers les clubs. Nous pourrions, grâce à cela, retrouver le lien social qui nous fait tant défaut aujourd'hui, lorsque nous devons rester chez nous, en famille.

Je vous souhaite une très bonne continuation dans cette Assemblée Générale. Merci de m'avoir reçue et écoutée pendant ces quelques minutes.

M. le PRESIDENT.- Madame la ministre, nous voulons vraiment vous remercier de votre présence, qui nous honore bien évidemment.

L'ensemble des participants à cette Assemblée Générale ont écouté vos propos, mais une question nous revient : celle de la possibilité d'organiser les compétitions. D'ores et déjà, puisqu'il y a l'autorisation éventuelle, à partir du 1^{er} ou du 18 décembre, de reprendre l'activité avec les mineurs, avez-vous déjà une idée de la possibilité de reprendre les compétitions et dans quel contexte ce serait ? C'est une question qui remonte par le *chat*, mais qui éclairera tout le monde.

Je vous laisse répondre à cette question.

Mme MARACINEANU.- Aujourd'hui, la tenue de compétitions peut se faire pour les athlètes de haut niveau, les athlètes espoir, tous ceux autorisés à continuer à s'entraîner. Nous entretenons cette possibilité de se rencontrer.

Néanmoins, cela doit se faire sans public et je sais très bien que, pour beaucoup de disciplines, faire des compétitions uniquement entre des athlètes listés n'a pas beaucoup de sens parce que l'idée est de mélanger des athlètes moins forts et des athlètes plus forts et de permettre à tout le monde de gravir les échelons vers les plus hautes marches du podium et des listes de résultats.

Je ne sais pas quel était le *timing* que vous aviez prévu pour vos compétitions. Si vous voulez en organiser pour maintenir les athlètes qui continuent à s'entraîner dans cette idée de confrontation, je vous invite à le faire en respectant rigoureusement les protocoles sanitaires que je sais que toutes vos associations et organisations déconcentrées ont travaillé avec vous et que vous avez travaillé avec nous. Si de tels événements peuvent se tenir, si c'est pertinent pour vous, ils peuvent d'ores et déjà se tenir.

Sur la perspective de mélanger de nouveau les publics, si on autorise la pratique sportive pour les mineurs au mois de décembre, il pourra être envisagé que des rencontres se tiennent, mais en limitant le nombre de personnes présentes.

Les parents ne pourront pas faire partie de l'aventure, il y aura ceux qui organisent la compétition, les concurrents et les entraîneurs qui peuvent être présents.

Je me permets de donner la parole à Cécile si elle veut confirmer ce sujet. Cécile est la conseillère au cabinet qui travaille avec nous au cabinet.

M. LE PRESIDENT.- Si c'est techniquement possible, aucun problème pour prendre la parole quelques minutes.

Mme MANTEL.- Nous travaillons sur la reprise de l'entraînement le plus tôt possible au début du mois de décembre, et nous sommes en train de soumettre à la validation un protocole sanitaire qui comprend les grandes orientations fixées par le Ministère et qu'il appartiendra aux fédérations de décliner pour leur discipline individuelle et/ou collective et qui permettront d'autoriser les conditions de reprise des compétitions de manière assez raisonnable.

Il est plus vraisemblable que les compétitions ne puissent être organisées qu'à partir de début janvier dès lors qu'il y a la coupure des vacances scolaires de Noël, l'idée étant que les associations puissent se réapproprier l'espace des entraînements, des équipements sportifs pendant cette période en commençant à accueillir de nouveau leurs différents publics, et la partie compétitive, plus raisonnablement, devrait reprendre à partir de début 2021.

M. LE PRESIDENT.- Très bien. Merci beaucoup pour cette précision. De notre côté, nous attendrons les consignes qui nous seront données et nous adapterons notre système à l'ensemble des consignes. Évidemment que si l'on est très pressé de refaire de la gymnastique « normale », les aspects sanitaires sont pris aussi. Comme tous les Français, nous serons très attentifs à cet aspect-là, bien sûr.

Je peux me permettre de vous remercier, Madame la Ministre et votre conseillère, d'avoir pris du temps pour nous, fait le temps fort de cette Assemblée Générale et de nous avoir donné des lueurs d'espoir pour l'avenir.

Très sincèrement, au nom de toute la gymnastique, je vous remercie de votre présence et de votre engagement. Comptez sur nous pour avancer. Nous sommes extrêmement pressés que la gymnastique se refasse, mais j'imagine que tous les Français sont pressés de refaire des choses qu'ils faisaient antérieurement.

En tout cas, merci beaucoup, de façon sincère et de la part de toute la gymnastique.

Mme MARACINEANU.- Merci à vous.

Mme MERIEUX.- Merci pour cet échange. Nous allons dès à présent connaître les résultats des votes précédents.

Résultats des votes

- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 196^{ème} congrès

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 265304 – Nombre de votants : 94

Pour	265304	100%
Contre	0	
Abstentions	0	

- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 196^{ème} congrès

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 265304 – Nombre de votants : 94

Pour	265304	100%
Contre	0	
Abstentions	0	

- Adoption des résolutions

Première résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Trésorier et du rapport de certification des comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 265304 – Nombre de votants : 94

Pour	265304	100%
Contre	0	
Abstention	0	

Deuxième résolution

En application des dispositions légales, sur proposition du Comité Directeur du 19 septembre 2020, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat comptable de la Fédération Française de Gymnastique d'un montant de 887 458 euros de la manière suivante :

- en réserve sur le projet olympique pour un montant de 450 000€ ;
- en réserve sur le projet « formation des cadres en devenir sur le haut niveau » pour un montant de 100 000€ ;
- en réserve sur le projet « pratiques non compétitives » pour un montant de 200 000€ ;
- en réserve sur le projet « soutien aux structures déconcentrées » pour un montant de 130 000€
- en report à nouveau positif pour le solde de 7 458€.

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 262788 – Nombre de votants : 94

Pour	261757	99,61%%
Contre	1031	0,39%
Abstention	2516	

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées relevant de l'article L.612-5 du Code de Commerce, prend acte de l'absence de nouvelles conventions par rapport à l'exercice précédent.

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 265304 – Nombre de votants : 94

Pour	265304	100%
Contre	0	
Abstention	0	

Quatrième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix global de l'affiliation pour la saison 2021/2022 à 160€.**

Celui-ci comprend l'affiliation à la Fédération et la **fourniture de deux séries annuelles du Gym Mag.**

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 259955 – Nombre de votants : 94

Pour	259955	100%
Contre	0	
Abstention	5349	

Cinquième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de **maintenir le prix de la licence, hors assurance, pour la saison 2021/2022 à 24€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 255257 – Nombre de votants : 94

Pour	254461	99,69%
Contre	796	0,31%
Abstention	10047	

Sixième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire **décide de maintenir le prix de la licence individuelle hors assurance pour la saison 2021/2022 à 170€.**

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 253523 – Nombre de votants : 94

Pour	253523	100%
Contre	0	
Abstention	11781	

Septième résolution

En application des dispositions règlementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide, pour la saison **2020/2021** :

* de maintenir les tarifs et droits d'engagements pour les finales nationales conformément au tableau ci-dessous, (prix en euros) :

	Individuels	Formations de deux à quatre gymnastes (synchro – duo – trio – quatuor)	Équipes Ensembles Groupes de cinq gymnastes et plus
ÉLITE - Championnat de France - Masters	47	46	46
PERFORMANCE Championnat de France des Catégories Nationales	27,50	32,50	46
FEDERAL Catégories Trophée Fédéral et Festigym	20,50	25,50	41
Top 12			214,50

* pour les autres compétitions, de maintenir le pouvoir aux assemblées générales des comités départementaux et régionaux de fixer les droits d'engagements de la façon suivante :

- Comité départemental : échelon départemental ;
- Comité régional : échelon interdépartemental et régional.
-

* pour les compétitions interrégionales ainsi que celles organisées au niveau d'un regroupement de comités régionaux, les droits d'engagements sont fixés à 80% des droits des finales nationales.

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 260339 – Nombre de votants : 94

Pour	260339	100%
Contre	0	
Abstention	4965	

Huitième résolution

L'Assemblée Générale constate que les mandats du Commissaire aux Comptes titulaire et du Commissaire aux Comptes suppléant viennent à expiration ce jour.

En application des dispositions réglementaires, l'Assemblée Générale valide, pour une durée de six ans à compter de ce jour, les mandats :

- du Cabinet ORCOM, Audit sis 2 avenue de Paris à Orléans (45000), représenté par Monsieur Bruno Rouillé, associé, Commissaire aux Comptes titulaire ;
- de Monsieur Thibaut Closset, sis 2 avenue de Paris à Orléans (45000), Commissaire aux Comptes suppléant.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir dans l'année 2026 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 265304 – Nombre de votants : 94

Pour	265304	100%
Contre	0	
Abstention	0	

Neuvième résolution

En application des dispositions réglementaires et après avoir pris connaissance de l'avis du Comité Directeur de la Fédération Française de Gymnastique, l'Assemblée Générale Ordinaire décide **d'adopter le budget de l'exercice 2021 tel que présenté.**

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 261032 – Nombre de votants : 94

Pour	261031	100%
Contre	0	
Abstention	4272	

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs aux porteurs de copies et d'extraits certifiés conformes des procès-verbaux de la présente réunion pour accomplir toutes les formalités légales et administratives de publication.

Résultat du vote :

Voix totales : 265304 – Voix exprimées : 265304 – Nombre de votants : 94

Pour	265304	100%
Contre	0	
Abstention	0	

Mme MERIEUX.- Je vous remercie de votre confiance. Je vous remercie pour ces votes.

Nous avons épuisé l'ordre du jour. Je vous remercie d'avoir suivi avec attention cette Assemblée Générale malgré les circonstances.

Je souhaiterais remercier le personnel en charge de l'organisation de cette Assemblée Générale, qui a dû faire face à des problématiques inédites, et particulièrement Dominique MAILLOT, qui a coordonné cette organisation avec M. David VALLÉE, Directeur exécutif, et Régis WALKER, Directeur du pôle communication, événementiel et marketing, et du service administration générale.

Un grand merci à eux parce que c'était une grande première et je crois que l'on a relevé le défi.

Je vous donne rendez-vous à 13 heures pour le contrôle des mandats, et à 14 heures pour l'Assemblée Générale Extraordinaire, qui sera suivie, à partir de 15 heures, par l'Assemblée Générale Élective.

Je vous souhaite un bon appétit.

Nous pouvons maintenant clore cette Assemblée Générale Ordinaire 2020.

Je laisse la parole au Président James BLATEAU pour le mot de la fin. Merci.

M. le PRÉSIDENT.- Merci, Dominique.

Je vous remercie d'avoir participé à cette première partie d'Assemblée Générale, particulièrement Dominique pour avoir mené cette Assemblée Générale de main de maître et je remercie l'ensemble des équipes techniques, qui ne sont peut-être pas visibles à l'écran, mais je peux vous assurer que beaucoup de monde s'active derrière pour que l'ensemble des choses soit le mieux possible.

En votre nom, je remercie la Ministre et j'espère que vous avez apprécié son intervention.

Merci à vous tous et à tout à l'heure.

La séance est levée à 12 heures 15.